

Test de positionnement de début de première année de CAP 2025

Résultats

Marie Mahoux, Steve Nunes, Sandra Andreu, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Hélène de Monestrol, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Elodie Vezon Persem

Série Études

Document de travail actualisé à partir des données complètes se substituant au document n° 2025-E16 publié en novembre 2025
Avril 2026

Test de positionnement de début de première année de CAP 2025

Résultats



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteur(s)

Marie Mahoux, Steve Nunes, Sandra Andreu, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Hélène de Monestrol, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Elodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1. Introduction	8
1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP.....	8
1.2. Nature et champ du test	8
➤ 2. Méthodologie.....	10
2.1. Conception	10
2.2. Processus de construction	10
2.3. Modalités de passation.....	10
2.3.1. Le test de fluence.....	10
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de <i>littérature</i>	11
2.3.2.1. Descriptif général	11
2.3.2.2. Descriptif du module commun	11
2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs	12
2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun)	12
2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun)	13
2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue	13
2.3.2.7. Test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle.....	13
2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques.....	14
2.3.3.1. Descriptif général	14
2.3.3.2. Définition de la numératie.....	14
2.3.3.3. Compétences évaluées	14
2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués.....	15
2.3.3.5. Types de supports.....	16
2.3.3.6. Contextes des situations.....	16
2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs	16
2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes	16
2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle	16
2.3.4. L'accessibilité des évaluations	17
2.3.4.1. Méthodologie	17
2.3.4.2. Processus et principes retenus.....	17
2.3.4.3. Description.....	17

2.3.4.4. Communication	18
2.4. Le processus d'expérimentation.....	19
2.4.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2024.....	19
2.4.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2025	20
2.5. La détermination des seuils	22
2.5.1. Méthodologie mise en œuvre	22
2.5.2. Données mobilisées et seuils validés	23
2.6. Restitution des résultats aux établissements	25
2.6.1. Restitutions des résultats en français.....	25
2.6.1.1. Compréhension de l'écrit	25
2.6.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves.....	29
2.6.1.3. Restitution du test spécifique de français de la voie professionnelle	32
2.6.1.4. Restitution au niveau de la classe	34
2.6.2. Restitution des résultats en mathématiques.....	34
2.6.2.1. Résolution de problèmes	34
2.6.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves	38
2.6.2.3. Restitution du test spécifique de mathématiques de la voie professionnelle	41
2.6.2.4. Restitution au niveau de la classe	43
↘ 3. Résultats	44
3.1. Participation	44
3.2. Résultats en <i>littératie</i>	47
3.2.1 Profils en littératie	47
3.2.2. Résultats au test spécifique de <i>compréhension de l'écrit</i>	49
3.2.3. Résultats en <i>compréhension de l'oral</i>	53
3.2.4. Résultats aux exercices complémentaires de <i>littératie</i>	54
3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle	56
3.2.6. Fluence de lecture.....	58
3.3. Résultats en <i>numératie</i>	60
3.3.1 Profils en numératie	60
3.3.2. Résultats au test spécifique de <i>résolution de problèmes</i>	61
3.3.3. Résultats aux exercices complémentaires de <i>numératie</i>	65
3.3.4. Résultats au test spécifique d' <i>automatismes</i> de seconde professionnelle	67
3.4. Focus sur les spécialités en première année de CAP.....	69
3.5. Difficultés croisées aux modules communs : compréhension de l'écrit et résolution de problèmes.....	71
↘ 4. Questionnaires.....	73

4.1. Questionnaire auprès des élèves.....	73
4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants.....	75
4.2.1. Participation.....	75
4.2.2. Communication générale	75
4.2.3. Passation.....	77
4.2.4. Restitution des résultats des élèves.....	78
4.2.5. Épreuve non numérique de fluence.....	79
4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan.....	79
↘ Annexes	81
Table des spécialités de première année de CAP	81
Références des publications de la DEPP.....	83

➤ 1. Introduction

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors du *test de positionnement de début de première année de CAP* qui s'est tenu lors de la rentrée scolaire 2025. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Enfin, il présente les résultats consolidés de l'édition 2025 du test de positionnement.

1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP

En septembre 2025, les élèves entrant en première année de CAP en deux ans ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Au total, 53 000 élèves ont ainsi été évalués dans 1 600 établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat. Il s'agit de la sixième édition de ce dispositif initié en 2020.

Ce dispositif existe depuis 2020 et a été enrichi en 2021 avec la mise à disposition des résultats de chaque élève à chaque item sur deux tests spécifiques et par la mise en place d'un test de *fluence* à la rentrée de 2023.

1.2. Nature et champ du test

L'objectif du test de positionnement en début de première année de CAP est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic **standardisé** des compétences de chaque élève et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.

Cet outil n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau collège/lycée, etc.). Les résultats visent un accompagnement au plus près des besoins des élèves en difficulté. Un test adaptatif permet aux élèves les plus performants en compréhension en français et en résolution de problèmes en mathématiques de passer les tests spécifiques de seconde professionnelle. Ces tests spécifiques concernent la *compréhension de l'écrit* en français et les *automatismes* en mathématiques.

Chaque élève est évalué dans **deux domaines**, en *littératie* (lettrisme) et en *numératie* (numérisme). Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction.

La *littératie* est définie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »¹. Le test de positionnement de *littératie* est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit et de l'oral, de la fluence de lecture à voix haute, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique ainsi que de la compréhension syntaxico-sémantique.

La *numératie* est définie comme la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Le test de positionnement en *numératie* couvre les domaines mathématiques des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité. Il est construit autour de l'évaluation de la résolution de problèmes et des automatismes mathématiques.

Les outils de ce test ont été conçus par des équipes de professeurs des premier et second degrés mises en place par la DEPP avec le concours de l'IGÉSR et de chercheurs spécialistes des questions de *littératie* et de *numératie*.

¹ OCDE (2000), *La littératie à l'ère de l'information*. Rapport final de l'Enquête internationale sur la *littératie* des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

Ce test a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les publications ultérieures ne concerneront que les données agrégées.

Les données brutes et pseudonymisées sont directement accessibles à la DEPP. La DEPP, garante du secret statistique, les associe aux identités des élèves afin de transmettre les résultats des évaluations au professeur qui les communique aux familles. Les tests de positionnement offrent toutes les garanties de protection des données personnelles des élèves.

En préalable aux passations, des outils à destination des enseignants ont été mis sur Éduscol.

<https://Éduscol.education.fr/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

À la rentrée 2025, une courte enquête a de nouveau été adossée aux tests de positionnement afin d'interroger les élèves sur leur perception du test, leur confiance par rapport à l'année à venir, leurs perspectives d'orientation et leur participation en cours. Ces questions étaient cependant facultatives mais la participation du maximum d'élèves était indispensable pour recueillir des informations de qualité. Elles étaient administrées à la suite des questions de français et de mathématiques du test de positionnement.

↳ 2. Méthodologie

2.1. Conception

Les exercices (ou items) constituant le *test de positionnement de début de première année de CAP* sont conçus par des équipes de terrain composées pour le français et les mathématiques : de professeurs des écoles enseignant en SEGPA, de professeurs de collège et des professeurs de lycée professionnel.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP en relation étroite avec l'IGÉSR.

2.2. Processus de construction

La DEPP accompagnée de l'IGÉSR définit le cadre d'évaluation. Celui-ci se réfère aux *Attendus de fin de cycle 3* (Bulletin officiel n°31 du 30-07-2020) ainsi qu'aux compétences mathématiques travaillées au cycle 4 et consolidées en CAP. Les exercices conçus sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR. Les exercices sont ainsi retravaillés jusqu'à validation définitive pour expérimentation.

2.3. Modalités de passation

2.3.1. Le test de fluence

Un test de *fluence* non numérique complète le test de *littératie* et permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute. Cette compétence, travaillée dès le cycle 2, doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des professeurs aux cycles 3 et 4.

La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur mais préférentiellement par l'enseignant de français. Elle peut par ailleurs être avantageusement menée dès les premiers jours de l'année scolaire, avant même les épreuves sur support numérique, afin d'identifier immédiatement les élèves en grande difficulté de lecture et permettre ainsi la mise en place dès la rentrée d'un accompagnement spécifique de ces élèves.

Le protocole d'évaluation individuelle de la *fluence* est mis à la disposition des lycées dès la fin du mois d'août afin que les établissements puissent préparer au mieux la passation : texte à lire, notice de passation et document de restitution.

Le texte proposé à lire est un texte composé de 223 mots. L'élève dispose d'une minute pour lire le texte à voix haute. La cotation est effectuée par un enseignant. Le calcul du score de mots correctement lus en une minute peut être annoncé à l'élève directement à l'issue du test. Les résultats de l'ensemble des élèves au test de fluence sont par ailleurs saisis par les lycées via une application dédiée.

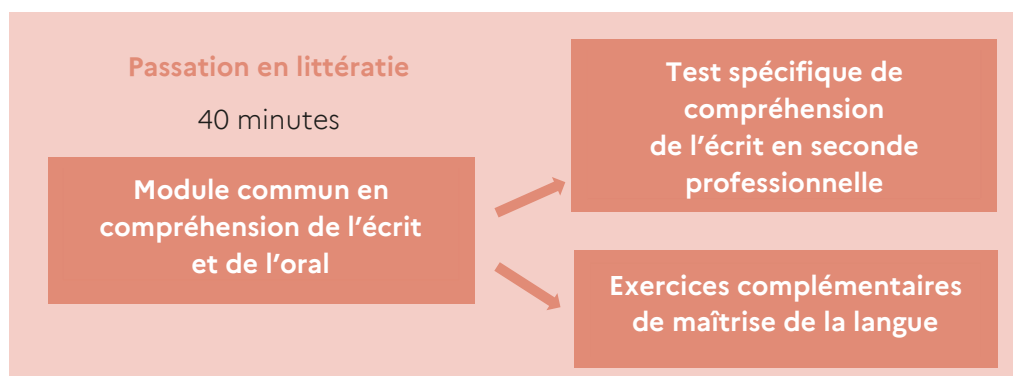
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de *littératie*

2.3.2.1. Descriptif général

L'évaluation est réalisée **sur support numérique**. Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction et aucun travail de correction n'est demandé aux enseignants. En effet, cette correction est effectuée automatiquement et en temps réel.

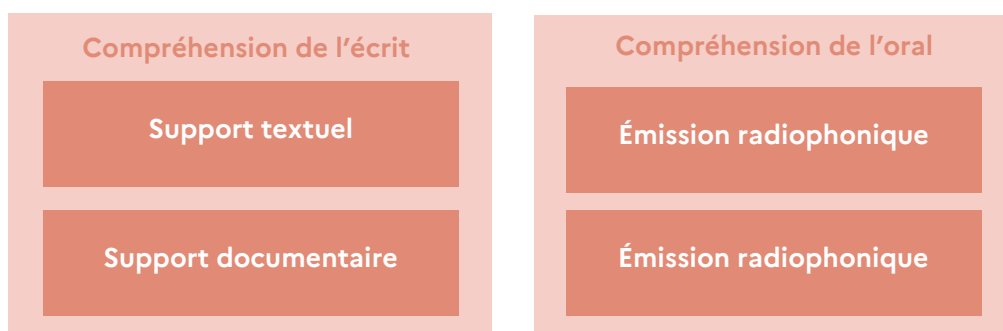
Se définissant comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »², la notion de *littératie* recouvre la capacité à lire, écrire et interagir grâce à une variété d'outils, de moyens de communication et de supports écrits et oraux : textes et documents de nature variée, émissions de télévision, de radio, documents numériques, etc.

Le test de positionnement en *littératie* à destination des élèves en première année de CAP a donc comme premier objectif **d'identifier les élèves ne maîtrisant pas les compétences élémentaires en lecture** au début du lycée. Afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, il repose sur un dispositif adaptatif.



2.3.2.2. Descriptif du module commun

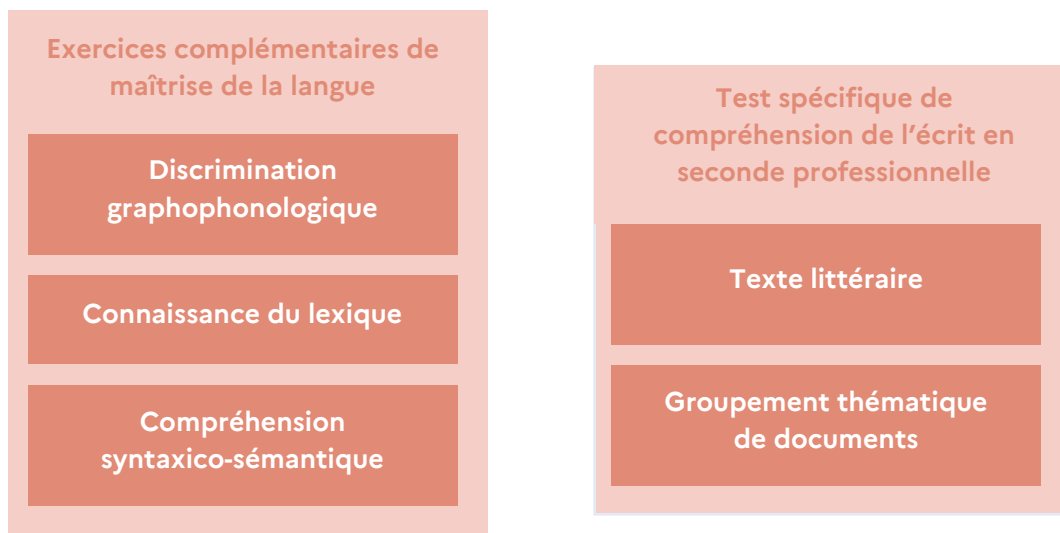
Les exercices de la première série de questions proposées aux élèves se réfèrent aux *Attendus de fin de cycle 3* (B.O. n°31 du 30 juillet 2020). Ils composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en *compréhension de l'écrit* et en *compréhension de l'oral*. En fonction de son score en *compréhension de l'écrit*, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices ; le score en *compréhension de l'oral* n'est pas pris en compte pour l'orientation.



² OCDE. (2000) *La littératie à l'ère de l'information*. Rapport final de l'Enquête internationale sur la *littératie* des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 16 questions du module commun en *compréhension de l'écrit* sont orientés vers des **exercices complémentaires de maîtrise de la langue**, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés en lecture. Les élèves qui ont répondu correctement à 16 questions ou plus sont orientés vers le **test de compréhension de l'écrit proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise de la *compréhension de l'écrit*.



2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun)

Le test spécifique de *compréhension de l'écrit* comporte deux supports.

Le premier support est extrait d'un article, paru sur Internet, qui présente le film « Slumdog Millionnaire » sans en dévoiler le dénouement. L'extrait, qui tient sur une page de liseuse et ne comporte que 170 mots, présente une syntaxe simple et un vocabulaire courant. Les thèmes de l'enfance et de l'injustice sont propres à attirer l'attention et la curiosité des élèves.

Le second support est une infographie ministérielle sur la pollution de l'air. Il s'agit d'un support tiré de la vie courante, inusité dans la pratique scolaire – ce qui peut surprendre les élèves – mais que tout citoyen peut être conduit à lire. Il ne présente pas de difficultés syntaxiques particulières et propose une mise en page structurée des informations en quatre rubriques ; il est précédé d'un paragraphe introductif.

Conditions de passation

Les supports sont insérés dans un format spécifique à la lecture sur écran : la liseuse, format qui n'est pas ou peu utilisé en classe. La mémoire de lecture peut être impactée, notamment en ce qui concerne le document composite : l'élève ne peut embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble d'un document originellement conçu pour le papier ; la navigation n'est pas non plus comparable à l'utilisation d'hyperliens sur Internet.

Détail des compétences évaluées sur le support textuel

Le questionnement suit l'ordre du texte pour ne pas mettre en difficulté les élèves et les questions posées leur sont familières car très proches des pratiques habituelles de classe.

Les neuf questions sont réparties entre deux domaines de compétences :

- cinq items mettent en œuvre un prélèvement d'information explicite ;
- quatre items évaluent la compréhension du sens global et l'identification de la visée.

Détail des compétences évaluées sur le support composite

Le questionnement porte sur les différentes composantes du support et évalue principalement la capacité de l'élève à comprendre la composition du document ainsi que le contenu de chaque rubrique, à mettre en relation texte et image.

Les neuf questions se répartissent de manière assez équilibrée entre les trois domaines de compétences visés :

- cinq items interrogent le prélèvement d'information explicite ;
- deux items vérifient la compréhension du sens global ;
- deux items évaluent la capacité à réaliser une inférence par la mise en relation d'éléments graphiques et textuels.

2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun)

La *compréhension de l'oral* repose sur deux extraits radiophoniques d'une durée inférieure à deux minutes et présentant une syntaxe simple ainsi qu'un vocabulaire courant.

Chaque document sonore fait l'objet de cinq questions. Il peut être écouté préalablement deux fois mais n'est plus disponible dès l'apparition de la première question.

Le questionnement vise exclusivement à évaluer la compréhension des informations essentielles et du sens global :

- mémoriser une information explicite littérale : il s'agit d'informations saillantes qui doivent être retenues pour que l'objectif du document soit atteint ; l'idée peut être présentée comme essentielle ou l'information plusieurs fois réitérée.
- comprendre le sens global et identifier la visée : il s'agit pour l'élève de comprendre la situation d'énonciation, d'identifier le thème du document sonore et d'en identifier l'objectif principal.

2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue

Discrimination graphophonologique (« associer un groupe de lettres à un son » et « déchiffrer des mots rapidement »)

Deux exercices évaluent la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. L'exercice « déchiffrer des mots rapidement » se présente sous la forme d'une interaction en temps limité afin de repérer les élèves chez qui le déchiffrage n'est pas suffisamment automatisé.

Connaissance du lexique (« connaître des mots »)

Les deux types d'exercices proposés ont pour objectif d'évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical des élèves. Pour répondre, ils ne peuvent pas s'appuyer sur le contexte mais seulement sur leurs connaissances.

Compréhension syntactico-sémantique (« associer une image à une phrase simple »)

Il s'agit d'évaluer la capacité des élèves à comprendre des énoncés courts dont la signification est liée à une structure syntaxique particulière, au sens d'un mot-outil ou aux variations pronominales. Afin d'éliminer toute interférence entre des difficultés de déchiffrage et les difficultés de compréhension que cet exercice cherche à évaluer, les énoncés sont oralisés.

2.3.2.7. Test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

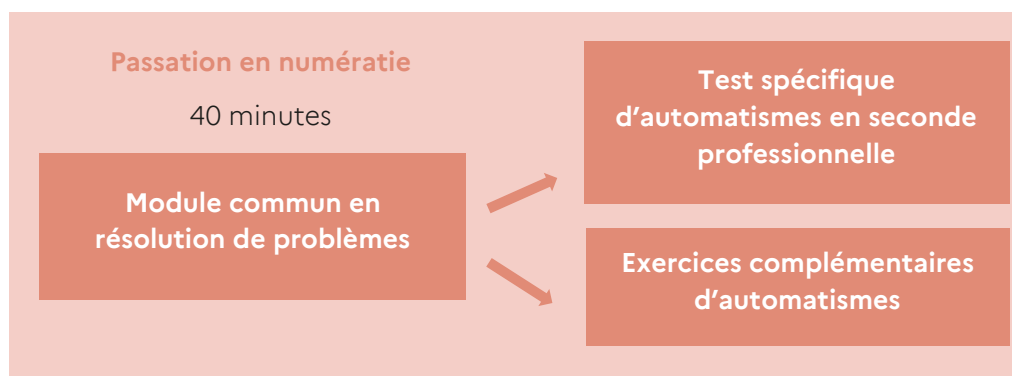
Le test spécifique de *compréhension de l'écrit* de seconde professionnelle évalue la capacité de l'élève à élaborer le sens d'un message en percevant l'explicite et le sous-entendu et en identifiant les visées du propos.

Ce test spécifique est composé de 18 questions qui s'appuient sur un texte littéraire (9 questions) et un groupement thématique de trois documents (9 questions).

2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques

2.3.3.1. Descriptif général

Les exercices de la première série de questions composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en *résolution de problèmes*. En fonction de son score en *résolution de problèmes*, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices.



2.3.3.2. Définition de la numératie

Le terme de *numératie* est un néologisme emprunté à l'anglais. Ce concept recouvre les compétences mathématiques utilisées dans la vie quotidienne.

La définition de la *numératie* dans le cadre de ce test de positionnement s'inspire librement de la définition de la *littératie* mathématique du PISA (OCDE) associée aux compétences travaillées en première année de CAP et au lycée professionnel, exception faite de la compétence « communiquer ».

La *numératie* est la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Elle aide les individus à connaître le rôle que jouent les mathématiques dans le monde et à prendre les décisions et les jugements bien fondés dont ont besoin les citoyens constructifs, engagés et réfléchis du XXI^e siècle.

2.3.3.3. Compétences évaluées

Les compétences visées par le test de positionnement en *numératie* font référence à celles décrites dans le programme de CAP. Similaires à celles travaillées au collège, elles y sont introduites selon trois intentions majeures :

- permettre à chaque élève de consolider et d'approfondir sa maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- former les élèves à l'activité mathématique en poursuivant la pratique de la démarche mathématique initiée au collège ;
- fournir aux élèves des outils mathématiques utiles pour les disciplines générales et professionnelles et pour la vie courante.

La résolution de problèmes issus autant que possible de situations professionnelles ou de la vie courante est un cadre privilégié pour développer et mobiliser une ou plusieurs des compétences suivantes : s'approprier, analyser/raisonner, réaliser, valider, communiquer.

Le test de positionnement n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des compétences et capacités travaillées en CAP et au lycée professionnel. Les compétences et capacités suivantes sont néanmoins considérées comme relevant du concept de *numératie* et des objectifs du test de positionnement :

S'approprier

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Traduire des informations, des codages.

Analyser/Raisonner

- Choisir une méthode de résolution.

Réaliser

- Représenter (tableau, graphique, etc.).
- Calculer.
- Mettre en œuvre des algorithmes.

Valider

- Critiquer ou évaluer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur).

2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués

Les connaissances mathématiques du cycle 3 définissent les contours de l'évaluation en termes de contenus. Elles ne se limitent pas aux nombres et opérations mais s'étendent à la géométrie, aux grandeurs et à leurs relations. Les domaines sont présentés ci-dessous ainsi que les sous-domaines qui les composent.

Nombres et calculs :

- utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ;
- calculer avec des nombres entiers et des nombres rationnels ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers, des fractions simples (sans calcul sur les fractions), des nombres rationnels.

Grandeurs et mesures :

- comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle ;
- utiliser le lexique, les unités de mesures spécifiques de ces grandeurs ;
- résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Le cercle ou disque est exclu des figures géométriques pour lesquelles la grandeur peut être calculée. De plus, la connaissance des formules de grandeur n'est pas requise et on favorisera les méthodes d'estimation ou de comptage.

Géométrie :

- (se) repérer et (se) déplacer dans le plan en utilisant ou en élaborant des représentations (plans, cartes, etc.).

Relations :

- résoudre des problèmes en utilisant la proportionnalité en incluant les pourcentages.

2.3.3.5. Types de supports

Les exercices de l'évaluation s'appuient le plus souvent sur des supports simples issus de la vie réelle. Ces supports peuvent être répartis dans les catégories suivantes : texte, image, tableau, graphique, animations, son (lecture de consignes).

2.3.3.6. Contextes des situations

Tous les supports doivent inscrire chaque situation d'évaluation dans un des contextes suivants :

- familial (sport, outils numériques, transport quotidien, argent...);
- social/citoyen ;
- professionnel.

2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 19 questions (sur 26 au total) du module commun en *résolution de problèmes* sont orientés vers des **exercices complémentaires d'automatismes**, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés diagnostiquées. Les élèves qui ont répondu correctement à 19 questions ou plus sont orientés vers le **test d'automatismes proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise dans ce domaine.

Définition

Les *automatismes* sont des processus intellectuels déclenchés sans intention par la tâche à effectuer. Ils sont inconscients et n'interfèrent pas avec une autre activité mentale en cours. Ils ne demandent donc aucune ressource en mémoire de travail, en particulier parce qu'ils ne nécessitent pas d'être explicitement reconstruits.

2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes

Les élèves ayant obtenu moins de 19 réponses correctes aux items de *résolution de problèmes* sont orientés vers les exercices complémentaires en *automatismes*.

Les exercices complémentaires en *automatismes* relèvent du domaine *nombres et calculs*. Ces exercices sont constitués de trois séries de propositions mathématiques dont l'élève doit évaluer la véracité le plus rapidement possible. Chaque proposition est affichée pendant 10 secondes au maximum.

En 2025 :

- une première série concerne le sous-domaine *multiplications et comparaisons de nombres*. Cette série contient 20 propositions ;
- une deuxième série concerne le sous-domaine *pourcentages*. Cette série contient 11 propositions ;
- une troisième série concerne le sous-domaine *soustractions*. Cette série contient 11 propositions.

2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

Les élèves ayant obtenu au moins 19 réponses correctes aux items de *résolution de problèmes* sont orientés vers le test spécifique en *automatismes* de début de seconde professionnelle.

18 exercices composent le test spécifique en *automatismes* de seconde professionnelle. Ces exercices relèvent d'un domaine spécifique interrogeant les automatismes considérés comme devant être acquis à la fin du cycle 4. Ces automatismes s'expriment dans les trois domaines du test de positionnement de début de seconde professionnelle : *nombres et calculs*, *espace et géométrie* et *organisation et gestion de données, fonctions*.

2.3.4. L'accessibilité des évaluations

2.3.4.1. Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent aux réflexions concernant la mise en place d'adaptations.

2.3.4.2. Processus et principes retenus

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficultés à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui vont continuer à être développés progressivement dans les années à venir.

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS) puissent bénéficier des adaptations, de l'accompagnement humain et/ou des moyens de compensation habituels.

2.3.4.3. Description

Les supports écrits

Pour améliorer le confort de lecture des élèves qui en ont besoin, des adaptations des supports de texte sont possibles.

Les propositions d'adaptations ne sont que des exemples. Les adaptations doivent être préparées en fonction des besoins spécifiques des élèves.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences.

Les supports audio

Les supports audio font l'objet d'une version en Langue des Signes Française (LSF) et en Langue française Parlée Complétée (LfPC) mise à disposition des établissements. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est préférable néanmoins de prévoir l'accompagnement par un(e) interprète pour faciliter l'accès aux consignes par exemple.

Les supports vidéo

Les supports vidéo intègrent une traduction en LSF et en LfPC et sont mis à disposition des établissements. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est à noter que *le test de positionnement de première année de CAP* ne contient pas de support vidéo.

Les images

Les images contenues dans les évaluations font l'objet d'une alternative textuelle. Cela signifie qu'un élève ayant besoin d'un lecteur d'écran pourra entendre l'alternative textuelle de l'image. Par ailleurs, les informations importantes de ces images ne sont pas données uniquement par la couleur. Certaines images en géométrie ne permettent pas de réaliser une alternative textuelle. Si ces items ne peuvent pas être réalisés par les élèves, il est possible de les ignorer lors de la passation en cliquant sur « Suivant ». D'autres solutions sont à l'étude pour permettre l'accès à toutes les images.

L'accompagnement humain

L'accompagnement humain par un(e) accompagnant(e) d'élèves en situation de handicap (AESH) ou un autre adulte accompagnant doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le

même fonctionnement que celui prévu dans le cadre des PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève etc.

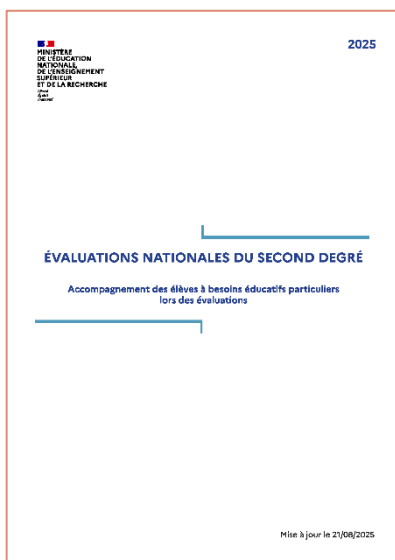
Le matériel adapté

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, lecteur d'écran, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté etc.).

2.3.4.4. Communication

Un document présente des conseils de passation pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations :

- le document « Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations » ;



Ce document ainsi que les exemples d'adaptations sont mis à disposition des établissements. Il est également accessible sur le site *Éduscol*.

2.4. Le processus d'expérimentation

Pour chacune des évaluations menées par la DEPP, les items sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et de vérifier leurs qualités statistiques et psychométriques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il ne peut être utilisé pour la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

L'expérimentation permet le renouvellement habituel des exercices *du test de positionnement de début de première année de CAP*. Les items se rapportent aux domaines du français et des mathématiques.

2.4.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2024

En 2024, une expérimentation a eu lieu en même temps que les évaluations exhaustives afin d'enrichir et de renouveler la banque d'exercices. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder à l'expérimentation ainsi que les domaines évalués. Une expérimentation concernant un test de fluence a également été menée.

TABLEAU 1 • Échantillon de l'expérimentation de première année de CAP 2024 pour le renouvellement des exercices et le test de fluence

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	261	7 199
Privé sous contrat	53	1 409
Ensemble	314	8 608

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 2 • Nombre d'items de *littératie* expérimentés en première année de CAP en 2024

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	107
Compréhension de l'oral	28
Compréhension syntaxico-sémantique	5
Lexique	70
Fluence	3 textes
Ensemble	213

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 3 • Nombre d'items de numératie expérimentés en première année de CAP en 2024

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Grandeurs et mesures	9
Géométrie	1
Nombres et calculs	20
Relation	1
Ensemble	31

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

2.4.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2025

En 2025, des expérimentations ont eu lieu dans le même temps que les évaluations exhaustives. Ces expérimentations se sont déroulées du 8 septembre au 17 octobre. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder au renouvellement des exercices.

TABLEAU 4 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2025 pour le renouvellement des exercices

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	278	7 862
Privé sous contrat	57	1 466
Ensemble	335	9 328

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 5 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2025 pour le test de fluence

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	76	2 153
Privé sous contrat	17	426
Ensemble	93	2 579

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 6 • Nombre d'items de littératie expérimentés en première année de CAP en 2025

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	33
Compréhension de l'oral	31
Compréhension syntaxico-sémantique	7
Lexique	31
Fluence	2 textes
Ensemble	104

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 7 • Nombre d'items de numératie expérimentés en première année de CAP en 2025

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Résolution de problèmes	46
Automatismes	6
Ensemble	52

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

2.5. La détermination des seuils

2.5.1. Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif du *test de positionnement en début de première année de CAP* est un outil au service de l'enseignant lui permettant de disposer, pour chaque élève, de points de repère fiables l'aidant à organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, les tests mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et de renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer deux groupes d'élèves :

- ceux qui ont besoin d'une consolidation dans les domaines évalués par les *tests de positionnement en première année de CAP* ;
- ceux qui ont une maîtrise correcte des domaines évalués ; en *compréhension de l'écrit*, les plus performants d'entre eux sont orientés vers le test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle pour avoir un diagnostic affiné de leurs compétences et en *résolution de problèmes*, les plus performants sont orientés vers le test d'automatismes de seconde professionnelle.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces deux groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? un quart ? la moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun³. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek⁴.

À partir des résultats des expérimentations et tests précédents, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants de parcourir ces listes et de placer un seuil propre à chaque série d'exercices qui correspond au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir.

Une fois ce seuil positionné, est déterminée pour chaque expert la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la **figure 1**, l'expert a positionné son seuil à l'item numéro 9. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux neuf items sont inclus dans le groupe 1 (élèves « à besoins ») et que ceux qui ont réussi plus de 10 items sont inclus dans le second groupe, les élèves ne présentant pas de difficultés dans le domaine concerné.

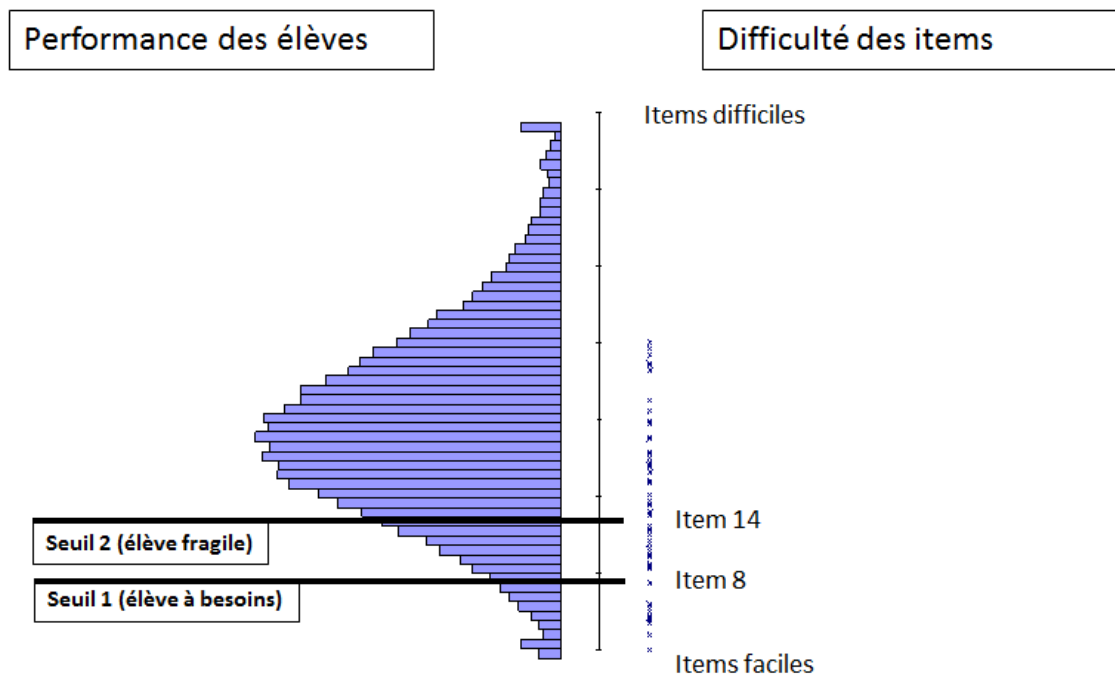
Pour chaque domaine évalué, le seuil positionné par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

³ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

⁴ Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Pour certains domaines, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres domaines, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



2.5.2. Données mobilisées et seuils validés

Dans le cadre du *test de positionnement de début de première année de CAP*, la détermination de ces seuils de maîtrise doit être effectuée avant la passation des épreuves. Pour définir ces seuils, la DEPP a donc mobilisé les données issues des expérimentations des années précédentes ainsi que les résultats au *test de positionnement de début de première année de CAP* depuis 2020. Les seuils définis (**tableau 8**) ont été implémentés dans la plateforme de passation et de restitution pour assurer le retour vers les établissements dans les délais prévus (le lendemain des passations).

TABLEAU 8 • Seuils retenus pour les différents domaines

Français		Nombre total d'items	Groupe « à besoins de consolider des compétences élémentaires en compréhension »	Groupe « capable de comprendre les documents proposés »
Comprendre un support écrit (CE) (2022)		18	Nombre d'items réussis ≤ 8	Nombre d'items réussis ≥ 9
Comprendre un document audio (2022)		10	Nombre d'items réussis ≤ 3	Nombre d'items réussis ≥ 4
Exercices complémentaires concernant les élèves dont le score CE est inférieur à 16	Associer un groupe de lettres à un son (2022)	12	Nombre d'items réussis ≤ 9	Nombre d'items réussis ≥ 10
	Déchiffrer des mots rapidement (2022)	26	Nombre d'items réussis ≤ 18	Nombre d'items réussis ≥ 19
	Connaître des mots (2023)	24	Nombre d'items réussis ≤ 16	Nombre d'items réussis ≥ 17
	Associer une image à une phrase simple (2022)	13	Nombre d'items réussis ≤ 8	Nombre d'items réussis ≥ 9
Fluence : lire un texte à voix haute (2023)		223 mots	Jusqu'à 119 mots lus	Plus de 120 mots lus (attendus de fin de CM2)
Mathématiques		Nombre total d'items	Groupe de maîtrise insuffisante	Groupe de maîtrise partielle ou totale
Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel : Résolution de problèmes (RP) (2022)		26	Nombre d'items réussis ≤ 11	Nombre d'items réussis ≥ 12
Exercices d'automatismes concernant uniquement les élèves dont le score RP est inférieur à 19	Multiplications et comparaisons de nombres (2022)	20	Nombre d'items réussis ≤ 13	Nombre d'items réussis ≥ 14
	Pourcentages (2023)	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5
	Soustractions (2023)	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5

Concernant les seuils des tests spécifiques de seconde professionnelle, ils sont décrits dans le **tableau 9**.

TABLEAU 9 • Seuils retenus pour les tests spécifiques de seconde professionnelle

Discipline	Domaine	Test spécifique	Nombre total d'items	Groupe à besoins	Groupe fragile	Groupe satisfaisant
Français	Compréhension de l'écrit (2023)	oui	18	Items réussis ≤ 4	$5 \leq$ items réussis ≤ 9	Items réussis ≥ 10
Mathématiques	Automatismes (2025)	oui	18	Items réussis ≤ 3	$4 \leq$ items réussis ≤ 11	Items réussis ≥ 12

2.6. Restitution des résultats aux établissements

2.6.1. Restitutions des résultats en français

2.6.1.1. Compréhension de l'écrit

Pour le domaine de la *compréhension de l'écrit*, un test spécifique est proposé.



L'intégralité des items qui composent ce test est mise à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2025
 Compréhension de l'écrit

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : présentation du film « Slumdog Millionaire »

Présentation du film « Slumdog Millionaire »

Dans la vie, il y a ceux pour qui les bonnes fées se sont penchées sur le berceau et ceux pour qui elles devaient avoir pris quelques jours de congés. Jamal Malik, le héros de « Slumdog Millionaire », est de ceux-là. Né dans un bidonville, il se retrouve rapidement orphelin et livré à lui-même avec son frère aîné Salim et une petite fille rencontrée au gré de leurs errances, Latika.

Sa vie mouvementée, entre les tas d'ordures de Bombay et la violence d'un quartier pauvre, nous la découvrons lorsque Jamal décide de participer à la célèbre émission télévisée « Qui veut gagner des millions ? ». Il réussit l'exploit, jamais vu jusqu'alors, d'atteindre l'avant-dernier palier à 10 millions de roupies et ce succès que l'on n'attendait pas de la part d'un gosse sans éducation suscite la méfiance. Jamal est arrêté par la police et subit un interrogatoire musclé au cours duquel il doit expliquer, question après question, pourquoi il connaissait chaque réponse.

Extrait de <https://www.alleedescuriosites.com/slumdog-millionaire-danny-boyle/>

1/ « Slumdog Millionaire » est...

- un roman.
- un conte.
- un album.
- un film.

6/ Remettre les événements suivants dans l'ordre chronologique :

1. Jamal est arrêté par la police.
2. Jamal passe à la télévision.
3. Jamal devient orphelin.

- 1 – 2 – 3
- 2 – 1 – 3
- 3 – 2 – 1
- 1 – 3 – 2

2/ Le résumé du film évoque...

- une belle histoire d'amour impossible.
- la vie d'un garçon dans une ville riche.
- l'enrichissement d'un garçon pauvre.
- l'arrestation d'un garçon accusé de vol.

7/ À la fin du texte, les policiers interrogent Jamal car ils veulent savoir...

- pourquoi il sait tant de choses.
- où il a caché l'argent.
- pourquoi il est parti de chez lui.
- où est son amie Latika.

3/ Le personnage principal s'appelle...

- Jamal.
- Salim.
- Latika.
- Bombay.

8/ À travers l'exploit de Jamal, ce film montre...

- que la pauvreté n'exclut pas l'intelligence.
- que les jeux télévisés doivent être encouragés.
- qu'il suffit d'avoir de la chance pour gagner.
- que les enfants pauvres sont des tricheurs.

4/ D'après le texte, Jamal est né dans un...

- quartier riche.
- bidonville.
- désert.
- château.

9/ Ce film dénonce...

- la pauvreté
- l'ignorance.
- les préjugés.
- les jeux télévisés.

5/ Jamal prend une décision qui va changer sa vie : il décide de...

- chercher un emploi sûr.
- s'inscrire à un jeu télévisé.
- se marier avec son amie Latika.
- quitter Bombay avec Salim.

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air

~ Qualité de l'air ~

LA POLLUTION DE L'AIR

Quels sont ses effets sur la santé ?

Respirer est vital mais l'air que nous respirons à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments contient différents polluants qui, une fois dans notre corps, peuvent être nocifs pour notre santé. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme.

Yeux, nez, gorge :
irrités, après
de faibles concentrations
d'allergènes...

Nourriture :
naissance, croissance,
polluants, retard
de croissance de
fœtus, impact sur le
développement
intellectuel...

Cerveau : mal de tête, anxiété,
maladies neuro-dégénératives
(Alzheimer...)

Cœur et sang : accélération
cardiaque, troubles cardiaques,
hypertension, augmentation
de la coagulabilité, formation de caillots...

Poumons : irritation, inflammation,
réduction des capacités respiratoires,
broncho-pneumopathie chronique
obstructive (BPCO), asthme, cancer...

Système reproducteur :
troubles de la fertilité, fausses couches...

Les effets dépendent :

- de la nature du polluant (gaz, particules...)
- de la voie d'exposition
- de nos caractéristiques (âge, sexe...), mode de vie (tabagisme...) et état de santé
- de la durée d'exposition et de la dose inhaled

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'exposition à des sources de pollution sur le long terme est plus dangereuse pour la santé qu'une exposition ponctuelle à l'occasion d'un pic de pollution.
- Dans le monde :
6,5 millions de décès prématurés
sont causés chaque année par la
pollution de l'air (interne et externe)
(Organisation mondiale de la santé)
- En France :
- la pollution est un co-cancérogène par les
particules fines (PM2.5) : environ
45 000 décès prématurés chaque
année ;
- les coûts de la pollution de l'air
intérieur et extérieur sont estimés à
300 milliards €/an, avec une large part
liée aux coûts de santé.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- <http://solidarites-sante.gouv.fr> - **Dossiers « qualité de l'air extérieur » et « qualité de l'air intérieur »**
- <http://ecologie-solidaire.gouv.fr> - **Dossier « air »**

<http://cei.drees.solidarites-sante.gouv.fr>
www.facebook.com/MinistSante
@MinistSante
@le_ministere

1/ Le document informe des effets de la pollution de l'air sur...

- la santé des êtres humains.
- l'éducation des enfants.
- le réchauffement climatique.
- les moyens de transport.

3/



Ce dessin représente...

- un cerveau.
- un nuage.
- une tornade.
- une bulle.

2/

Respirer est vital mais l'air que nous respirons à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments contient différents polluants qui, une fois dans notre corps, peuvent être nocifs pour notre santé. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme.

Selon les premières lignes du document, les effets de la pollution sur la santé dépendent de la qualité...

- de l'alimentation.
- du sommeil.
- de ce qu'on boit.
- de ce qu'on respire.

4/



Selon cette partie, les effets de la pollution sur la santé peuvent toucher...

- les reins.
- les cheveux.
- les poumons.
- les intestins.

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2025

Compréhension de l'écrit

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air

5/



Cette partie du document présente...

- des conseils pour se protéger de la pollution.
- des solutions pour réduire la pollution.
- les conséquences de la pollution sur la santé.
- les causes de la pollution dans le monde.

7/



Une voiture apparaît dans cet encadré car c'est un exemple de...

- source de pollution.
- moyen de transport.
- solution contre la pollution.
- problème pour la sécurité.

6/ Au niveau du cerveau, la pollution peut provoquer...

- de l'hypertension.
- de l'anxiété.
- des allergies.
- des inflammations.

8/ Les sites internet qui permettent d'en savoir plus sont donnés dans la partie...

Les effets dépendent :

- de la nature du polluant (gaz, particules...)
- de la taille des particules
- de nos caractéristiques (âge, sexe...), mode de vie (tabagisme...) et état de santé
- de la durée d'exposition et de la dose inhalée

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'exposition à des courants de pollution en France est plus dangereuse pour la santé qu'une exposition ponctuelle à l'occasion d'un pic de pollution.
- Dans le monde :
 - 6 millions de décès prématurés sont dus à la pollution de l'air.
 - 100 milliards de personnes sont exposées à l'air pollué.
- En France :
 - 100 000 décès prématurés sont dus à la pollution de l'air.
 - 48 000 décès prématurés sont dus à la pollution de l'air.
 - 100 milliards de personnes sont exposées à l'air pollué.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr>
- <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr>

9/ « Le coût de la pollution de l'air dans le monde est estimé à plus de 225 millions de dollars. » Cette information n'est pas dans le document mais on pourrait l'ajouter dans une partie : laquelle ?

Les effets dépendent :

- de la nature du polluant (gaz, particules...)
- de la taille des particules
- de nos caractéristiques (âge, sexe...), mode de vie (tabagisme...) et état de santé
- de la durée d'exposition et de la dose inhalée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr>
- <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr> - <http://airparif.fr>

2.6.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque domaine évalué.

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes d'accompagnement personnalisé.

Un QR code est présent sur la fiche de restitution, permettant aux responsables légaux d'avoir accès à l'ensemble des items des tests spécifiques, aux réponses attendues ainsi qu'aux réponses données par l'élève. De plus, si des élèves ne répondent qu'à quelques questions puis cessent de répondre, une mention signalant qu'il n'est pas possible de les évaluer apparaît pour les domaines concernés. L'ajout de cette mention ne concerne pas les tests spécifiques.

Positionnement en compréhension de l'écrit et de l'oral (module commun)

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance en *compréhension de l'écrit* et de *l'oral*.



En compréhension de support écrit, les élèves du groupe « **à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension** » – répondant correctement à **8 questions ou moins sur 18** – sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur lesdites compétences paraît nécessaire.

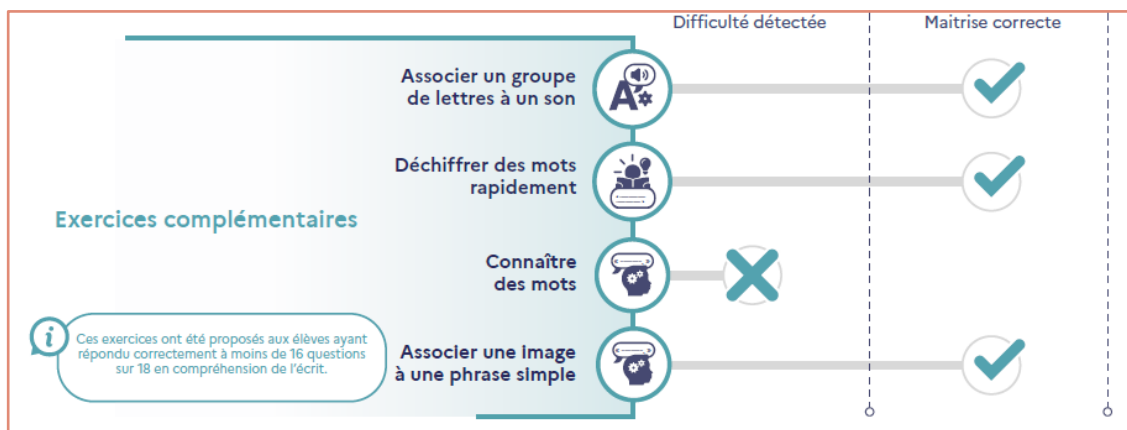
Les élèves du groupe « **capable de comprendre les documents proposés** » – répondant correctement à **9 questions ou plus sur 18** – peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d'avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

Sur la compréhension de document audio, les élèves du groupe « **à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension** » – qui ont répondu correctement à **3 questions ou moins sur 10** – sont ceux pour lesquels un accompagnement paraît nécessaire.

Les élèves du groupe « **capable de comprendre les documents proposés** » – répondant correctement à **4 questions ou plus sur 10** – peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d'avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

Positionnement dans les exercices complémentaires en maîtrise de la langue

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance dans les domaines complémentaires évalués : la discrimination graphophonologique (*associer un groupe de lettres à un son et déchiffrer des mots rapidement*), la connaissance lexicale (*connaître des mots*) et la compréhension syntaxico-sémantique (*associer une image à une phrase simple*).



Les résultats obtenus dans les domaines complémentaires peuvent expliquer certaines des difficultés éprouvées en compréhension.

Positionnement dans le test spécifique de compréhension de l'écrit en début de seconde professionnelle



Les élèves orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit* en début de seconde professionnelle sont répartis dans trois groupes de maîtrise (« à besoins » ; « fragile » ; « satisfaisant ») selon les seuils fixés pour les élèves de seconde professionnelle. Le test est composé de 18 questions.

Les seuils et les groupes de maîtrise sont explicités dans la notice du test spécifique de *compréhension de l'écrit* à l'entrée en seconde professionnelle.

DESSCRIPTIF DE L'ÉVALUATION

Deux questionnaires comportant chacun 9 questions composent le test spécifique en compréhension de l'écrit. Ils portent sur deux supports de nature différente répartis pour chacun sur 3 pages de liseuse. La consultation s'effectue à l'aide d'onglets ou de boutons de navigation.

- Extrait d'Isaac Asimov, *Les Robots* : texte littéraire de 312 mots, appartenant au genre de la science-fiction et tiré d'une nouvelle publiée en 1950. À visée essentiellement argumentative et constitué d'un dialogue entrecoupé de récit, l'extrait permet d'interroger tout particulièrement les relations entre les personnages.
- « Anthropomorphisme » : groupement thématique de textes ou documents variés – un tableau figuratif du 17^e siècle ; un article de journal (187 mots) ; un extrait de roman (194 mots). Selon un mode de questionnement inspiré de l'épreuve écrite finale de français au baccalauréat professionnel, ce groupement invite les élèves à s'approprier progressivement des documents de nature différente avant d'interroger les points communs et les divergences entre les différents documents.

Deux seuils de réussite – fixés selon les *Attendus de fin de Cycle 4* et les *Programmes de Seconde professionnelle* – permettent de définir trois groupes de maîtrise.

GROUPES DE MAITRISE

Les élèves du **groupe « à besoins »** – répondant correctement à 4 questions ou moins – sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire.

Les élèves du **groupe « fragile »** – répondant correctement à un nombre de questions compris entre 5 et 9 – sont ceux dont les savoirs et compétences doivent être renforcés.

Les élèves du **groupe « satisfaisant »** – répondant correctement à 10 questions ou plus – sont ceux pour lesquels les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.

DESSCRIPTIF DES GROUPES DE MAITRISE EN TERMES DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE POTENTIELLEMENT ACQUIS

Groupe « à besoins » : ces élèves sont potentiellement capables de comprendre les éléments saillants d'une image. Dans un texte narratif de longueur modérée et au contexte familier, ils peuvent être à même de retrouver des informations secondaires reformulées aisément accessibles ou de procéder à des inférences simples concernant les rapports entre les personnages et qui mettent en jeu la compréhension globale du texte. En revanche, ils ne parviennent pas à identifier le thème global d'un groupement thématique parmi plusieurs propositions de réponses.

Groupe « fragile » : ces élèves sont à même de répondre correctement aux questions réussies par le groupe précédent. Ils sont en outre potentiellement capables, concernant un texte narratif de longueur modérée, d'en choisir le résumé correct et de repérer une information secondaire reformulée moins accessible. Confrontés au groupement thématique, ils peuvent mettre en relation les différents documents du groupement pour identifier leur thème commun, et sont potentiellement à même d'effectuer des prélèvements ou des inférences sur un court texte documentaire. En revanche, ils sont en difficulté pour identifier la visée de ce même support documentaire.

Groupe « satisfaisant » : ces élèves sont à même d'effectuer les tâches réussies par les autres groupes. Ils sont également potentiellement capables d'identifier avec précision la visée d'un texte documentaire bref. Ils peuvent également identifier la visée d'un texte littéraire et réaliser des inférences sur des passages rédigés dans un niveau de langue soutenu, avec du vocabulaire abstrait, et procéder à une analyse fine des émotions des personnages. Enfin, les élèves les plus performants sont à même de confronter les documents du groupement thématique pour en établir les divergences.

Fac-similé des restitutions individuelles

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2025

Compréhension de l'écrit - Deuxième partie

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support extrait d'Isaac Asimov, *Les Robots*

<p>1/ Dans ce texte, l'auteur veut amener le lecteur à...</p> <p><input type="checkbox"/> rire en lisant des histoires farfelues.</p> <p><input type="checkbox"/> découvrir les bienfaits du futur.</p> <p><input type="checkbox"/> critiquer les conditions de vie des futurs robots.</p> <p><input type="checkbox"/> réfléchir sur le développement de la robotique.</p>	<p>5/ D'après le début du texte, Cutie est un robot...</p> <p><input type="checkbox"/> grand.</p> <p><input type="checkbox"/> mince.</p> <p><input type="checkbox"/> lourd.</p> <p><input type="checkbox"/> petit.</p>
<p>2/ Dans ce texte, le robot se nomme...</p> <p><input type="checkbox"/> Donovan.</p> <p><input type="checkbox"/> Powell.</p> <p><input type="checkbox"/> Descartes.</p> <p><input type="checkbox"/> Cutie.</p>	<p>6/ Au début du texte, Powell est « mal à l'aise » lors de l'arrivée du robot car...</p> <p><input type="checkbox"/> la seule chaise libre est cassée.</p> <p><input type="checkbox"/> il est très occupé.</p> <p><input type="checkbox"/> la demande du robot est inhabituelle.</p> <p><input type="checkbox"/> il a très peur du robot.</p>
<p>3/ Le créateur de Cutie est un...</p> <p><input type="checkbox"/> dieu.</p> <p><input type="checkbox"/> animal.</p> <p><input type="checkbox"/> robot.</p> <p><input type="checkbox"/> humain.</p>	<p>7/ La prise de conscience chez le robot a été provoquée par...</p> <p><input type="checkbox"/> un bug informatique.</p> <p><input type="checkbox"/> une discussion avec un autre robot.</p> <p><input type="checkbox"/> une réflexion personnelle.</p> <p><input type="checkbox"/> la découverte d'un secret.</p>
<p>4/ Choisir la proposition qui correspond au résumé du texte.</p> <p><input type="checkbox"/> Deux techniciens, Donovan et Powell, réalisent des tests psychologiques sur un robot nommé Cutie.</p> <p><input type="checkbox"/> Un robot remet en cause l'idée que ses maîtres peuvent l'avoir conçu.</p> <p><input type="checkbox"/> Un robot, écoeuré par ses conditions de travail, devient le meneur de la première grève robotique.</p> <p><input type="checkbox"/> Cutie, un robot devenu fou, décide de faire du mal à ses concepteurs Donovan et Powell.</p>	<p>8/ « Une hypothèse est étayée par la raison ou n'a aucune valeur. » (page 3). Cutie veut dire que...</p> <p><input type="checkbox"/> faire une hypothèse, c'est toujours dire la vérité.</p> <p><input type="checkbox"/> le raisonnement des humains est supérieur à celui des robots.</p> <p><input type="checkbox"/> pour être validée, une supposition doit être argumentée.</p> <p><input type="checkbox"/> tous les arguments se valent donc tout le monde peut avoir raison.</p>
	<p>9/ « Regardez-vous, dit-il enfin. Je m'en voudrais de vous dénigrer, mais regardez-vous. » (page 3) Cette phrase montre que Cutie se sent...</p> <p><input type="checkbox"/> supérieur <input type="checkbox"/> égal <input type="checkbox"/> inférieur <input type="checkbox"/> indifférent</p> <p>... à Powell et Donovan.</p>

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2025

Compréhension de l'écrit - Deuxième partie

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : groupement thématique de 3 documents

<p>1/ Document 1. Dans cette image, le chat est un...</p> <p><input type="checkbox"/> client. <input type="checkbox"/> patient. <input type="checkbox"/> patron. <input type="checkbox"/> prisonnier.</p> <p>2/ Document 2. Koko a fasciné des scientifiques car elle a...</p> <p><input type="checkbox"/> joué dans un film. <input type="checkbox"/> vécu longtemps. <input type="checkbox"/> feuilleté des livres. <input type="checkbox"/> appris un langage.</p> <p>3/ Document 2. Les scientifiques sont en désaccord car certains pensent que Koko...</p> <p><input type="checkbox"/> a eu un comportement agressif. <input type="checkbox"/> a simplement imité les hommes. <input type="checkbox"/> a été trop montrée dans les médias. <input type="checkbox"/> a été maltraitée en laboratoire.</p> <p>4/ Document 2. L'objectif principal de cet article est de...</p> <p><input type="checkbox"/> critiquer l'exploitation d'animaux pour des expériences scientifiques. <input type="checkbox"/> donner des informations sur l'histoire de Koko et des singes « parlants ». <input type="checkbox"/> promouvoir le film-documentaire dont la gorille nommée Koko est l'héroïne. <input type="checkbox"/> dénoncer une erreur scientifique sur les compétences des singes « parlants ».</p> <p>5/ Document 3. Le chat...</p> <p><input type="checkbox"/> se prend pour un être humain. <input type="checkbox"/> s'interroge sur ses origines. <input type="checkbox"/> s'étonne des habitudes humaines. <input type="checkbox"/> admire l'intelligence de son espèce.</p>	<p>6/ Document 3. Dans le passage en gras,...</p> <p><input type="checkbox"/> un chat fume un cigare avec un chat. <input type="checkbox"/> un chat compare un être humain avec un chat. <input type="checkbox"/> un être humain se métamorphose en chat. <input type="checkbox"/> un être humain s'interroge sur son chat.</p> <p>7/ Ensemble des documents. Les trois documents mettent en avant des animaux...</p> <p><input type="checkbox"/> qui sont maltraités par des humains. <input type="checkbox"/> qui s'habillent comme des humains. <input type="checkbox"/> qui se comportent comme des humains. <input type="checkbox"/> qui sont effrayés par des humains.</p> <p>8/ Ensemble des documents. Associer chaque document à la situation correspondante : un animal...</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Document 1</th> <th>Document 2</th> <th>Document 3</th> <th>Aucun document</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>exerce un métier.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>sert à des expériences.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>exprime ses pensées.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>veut prendre le pouvoir.</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table> <p>9/ Ensemble des documents. Indiquer si le contenu de chaque document est imaginaire ou réel.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Imaginaire</th> <th>Réel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Document 1</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Document 2</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Document 3</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Document 1	Document 2	Document 3	Aucun document	exerce un métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sert à des expériences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	exprime ses pensées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	veut prendre le pouvoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Imaginaire	Réel	Document 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Document 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Document 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Document 1	Document 2	Document 3	Aucun document																																		
exerce un métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
sert à des expériences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
exprime ses pensées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
veut prendre le pouvoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
	Imaginaire	Réel																																				
Document 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																				
Document 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																				
Document 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																				

2.6.1.4. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.

Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves. Si l'élève a répondu à trop peu de questions dans un domaine et qu'il a ensuite arrêté de répondre, alors la mention « pas de restitution » est indiquée.

Prénom élève	Nom élève	Comprendre un support écrit (CE)	Comprendre un document audio	Comprendre un support écrit - deuxième partie - concerne uniquement les élèves dont le score CE est >	Exercice complémentaire Associer un groupe de lettres à un son concerne les élèves dont le score CE est < 16	Déc concerne
Prénom 1	Nom 1	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 2	Nom 2	consolider les compétences élémentaires en com	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Maîtrise correcte	
Prénom 3	Nom 3	consolider les compétences élémentaires en com	pas de restitution	non concerné	pas de restitution	
Prénom 4	Nom 4	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Maîtrise correcte	
Prénom 5	Nom 5	Capacité à comprendre les textes proposés	Capacité à comprendre les supports proposés	Satisfaisant	Maîtrise correcte	
Prénom 6	Nom 6	consolider les compétences élémentaires en com	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 7	Nom 7	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 8	Nom 8	Capacité à comprendre les textes proposés	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 9	Nom 9	Capacité à comprendre les textes proposés	consolider les compétences élémentaires en con	Fragile	Maîtrise correcte	
Prénom 10	Nom 10	consolider les compétences élémentaires en com	consolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	

2.6.2. Restitution des résultats en mathématiques

2.6.2.1. Résolution de problèmes

Pour le domaine de la *résolution de problèmes*, un test spécifique est proposé.

L'intégralité des items qui composent ce test est mise à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

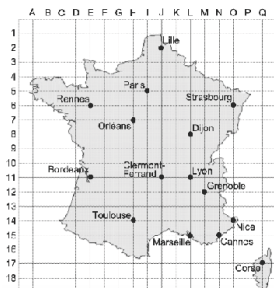
TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2025
Résolution de problèmes

Élève :
Groupe de l'élève :

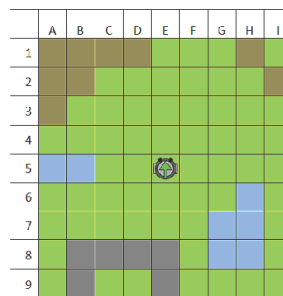
Classe :

1/ Sur cette carte, quelles sont les coordonnées de la ville de Lyon ?

- L-11
 I-5
 M-11
 L-10



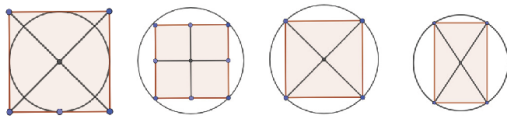
4/ Un robot est tourné vers le haut. Il part de la case E5 et se déplace selon le programme ci-dessous :



- quand est cliqué
- tourner de 90 degrés
 - avancer de 1 case
 - tourner de 90 degrés
 - avancer de 2 cases

2/ Quelle figure correspond aux instructions suivantes ?

« Tracer un carré, tracer deux diagonales, tracer le cercle passant par les 4 sommets du carré »



-

Sur quelle case va-t-il arriver ?

- D3 D7 F3 F4

5/ Combien d'axes de symétrie a cette figure ?

- 1
 2
 3
 4



6/ Alex calcule avoir passé 300 minutes sur son téléphone.

Combien d'heures cela fait-il ?

- 3 heures 5 heures 6 heures 30 heures

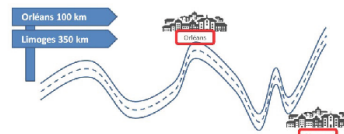
3/ Où va se trouver le piéton après les indications suivantes ?

« Allez tout droit et prenez la 1ère à droite. Continuez tout droit puis prenez la 2ème à gauche. Au bout de la rue, ce sera à votre droite. »

- A
 B
 C
 D



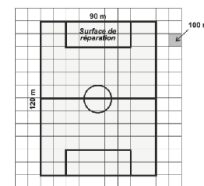
7/ D'après l'image ci-contre, quelle est la distance entre Orléans et Limoges ?



- 100 km 250 km 350 km 450 km

8/ L'aire d'un carreau est 100 m².

Quelle est l'aire de la surface de réparation ?



- 10 m² 1 000 m² 90 m² 500 m²

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

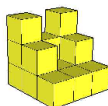
9/ Quelle chambre a la plus grande aire ?



- Chambre 1 Chambre 2
 Chambre 3 Chambre 4

10/ Combien de cubes composent ce solide ?

- 14
 15
 16
 17



NB : une animation permet d'observer toutes les vues du solide.

11/ Voici une plaquette de beurre entamée :
Quelle quantité de beurre reste-t-il ?

- 25 g
 75 g
 175 g
 250 g



12/ Alex stationne 1 heure et 10 minutes sur ce parking.
Combien doit payer Alex ?

- 0,10 €
 0,20 €
 1 €
 5 €



13/ Cliquer sur le plus grand nombre.

- 2,50 3,40 3,37 2,37

14/ Alex a 7,50 € pour acheter à boire. Alex achète une boisson qui coûte 2,75 €.

Combien d'argent lui restera-t-il ?

- 4,75 € 5,25 € 5,75 € 10,25 €

15/ Quels sont les deux nombres manquants de cette suite ?

30 27 24 21 12

- 18 15 18 16 19 17 24 27

16/ Quelle est la quantité d'eau totale contenue par ces trois bouteilles pleines ?

- 3,15 L
 3,5 L
 4,15 L
 4,5 L



17/ Voici une photo prise dans un parking. Trois voitures se garent à ce niveau et aucune ne part.
Combien de places seront alors disponibles ?

- 17
 16
 23
 24



18/ Une demi-heure est égale à :

- 0,5 minute
 30 minutes
 15 minutes
 120 minutes

19/ Le prix de 200 classeurs est d'environ :



- 400 € 8 000 € 800 € 200 €

20/ Quelle somme correspond à 27,50 € ?



TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2025

Résolution de problèmes

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

21/ Un burger apporte 480 kcal. 1 minute de vélo permet de dépenser 8 kcal.
Combien de temps doit-on faire du vélo pour dépenser les calories apportées par le burger ?

- 472 minutes
- 488 minutes
- 60 minutes
- 6 minutes

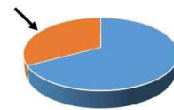


480 kcal

23/ Les résultats à une élection sont représentés dans le graphique ci-dessous.

Quel pourcentage correspond à la partie brune (fléchée) du graphique ?

- 36 %
- 50 %
- 130 %
- 64 %



22/ En utilisant la recette ci-dessous, combien d'œufs faut-il pour 8 personnes ?

- 2
- 4
- 6
- 8



24/ Combien de kilomètres va-t-on parcourir pendant une heure à la vitesse affichée sur l'image ?

- 40 km
- 80 km
- 140 km
- 160 km



25/ Parmi les affiches suivantes, laquelle illustre une relation de proportionnalité ?



TARIF DES MACHINES	
6 kg	4 €
12 kg	10 €



TARIFS EN ZONE A	
1H	= GRATUIT
1H30	= 1,50 €
2H	= 3,50 €
3H	= 7 €
4H	= 12 €

26/ Quelle vitesse indique ce compteur ?

- 102 km/h
- 115 km/h
- 120 km/h
- 110 km/h

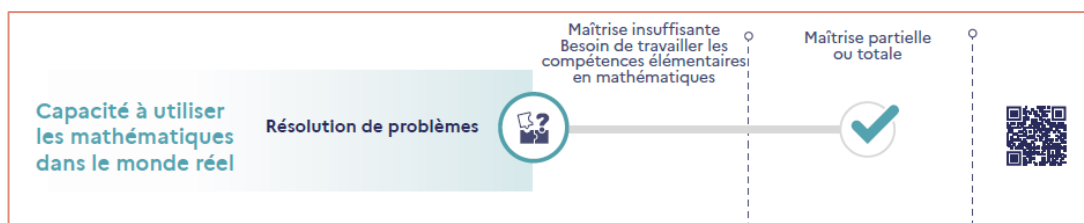


2.6.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe (sous la forme d'un tableur), essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes d'accompagnement personnalisé.

Positionnement en résolution de problèmes (module commun)

À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève en *résolution de problèmes*. Deux niveaux sont définis, le seuil entre les deux groupes a été placé à 11 réponses correctes sur les 26 attendues.



Maîtrise insuffisante (11 réponses correctes maximum) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises en référence avec leurs résultats individuels aux exercices du test.

Maîtrise partielle ou totale (au moins 12 réponses correctes) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée.

Positionnement dans les exercices complémentaires en automatismes

Une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque sous-domaine évalué. Les *automatismes* sont évalués dans trois sous-domaines mathématiques.

Dans le sous-domaine *multiplications et comparaisons de nombres*, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 13 réponses correctes sur les 20 attendues.

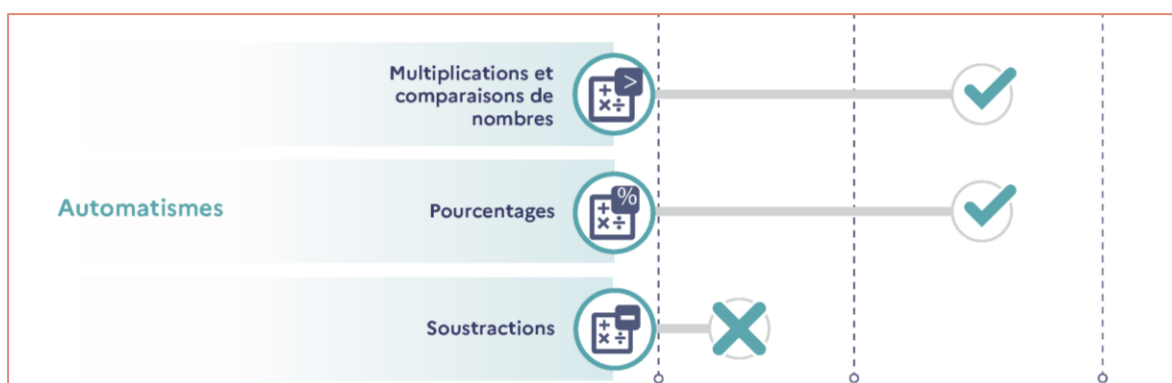
Multiplications et comparaisons de nombre	Réponses correctes sur 20 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	13 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 14 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .

Dans le sous-domaine *pourcentages*, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 11 attendues.

Pourcentages	Réponses correctes sur 11 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	4 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 5 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .

Dans le sous-domaine *soustractions*, deux niveaux sont définis en automatismes mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 11 attendues.

Soustractions	Réponses correctes sur 11 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	4 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 5 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée .



Positionnement dans le test spécifique d'automatismes en début de seconde professionnelle

Dans ce test, deux seuils de réussite permettent de définir trois groupes de maîtrise.

Groupe	Réponses correctes	Descriptif
<p>Groupe « à besoins »</p> <p>Un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire</p>	Répondant correctement à 3 questions ou moins	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables d'appliquer des techniques opératoires mobilisant des nombres entiers et des fractions (multiplication). Ils sont potentiellement à même de mettre en relation l'écriture symbolique d'un grand nombre entier et son écriture en langage naturel. Ils peuvent effectuer une lecture graphique dans un cas simple.
<p>Groupe « fragile »</p> <p>Les savoirs et compétences doivent être renforcés</p>	Répondant correctement à un nombre de questions compris entre 4 et 11	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices du groupe précédent. Ils connaissent le vocabulaire géométrique de base et ont automatisé la lecture directe d'un diagramme circulaire. Ils maîtrisent davantage les automatismes de calculs numériques (définition d'une puissance, nombres relatifs, etc.). Ils sont potentiellement capables de calculer une quatrième proportionnelle.
<p>Groupe « satisfaisant »</p> <p>Les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages</p>	Répondant correctement à 12 questions ou plus	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices des groupes précédents. Ils ont acquis nombre d'automatismes de cycle 4 dans le champ géométrique, numérique, dans des situations de proportionnalité. Les élèves de ce groupe maîtrisent la notion de fraction ainsi que des bases du calcul littéral, comme la substitution dans une expression algébrique. Les élèves de ce groupe maîtrisent les bases nécessaires à l'apprentissage de nouveaux automatismes.



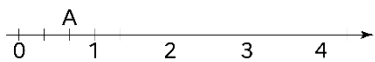
Fac-similé des restitutions individuelles



TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2025
Automatismes - Deuxième partie

Élève : _____ Classe : _____
Groupe de l'élève : _____

1/ $10^5 = \dots$
 50 10 000 100 000 500 000

2/ Quelle est l'abscisse du point A ?

 0,2 $\frac{2}{3}$ $\frac{3}{2}$ 2

3/ $7^2 = \dots$
 14 9 49 72

4/ $2 \times (-2) \times (-2) = \dots$
 -8 6 -6 8

5/ Quelle est l'écriture en lettres du nombre 5 005 014 ?
 cinq millions cinq mille quatorze
 cinq millions cinq cent quatorze
 cinq mille cinq cent quatorze
 cinq milliards cinq millions quatorze

6/ Un morceau de 500 g de laiton du type $CuZn_{36}$ contient 320 g de cuivre. Pour du laiton de ce type, on établit le tableau de proportionnalité ci-dessous.

Masse totale de l'échantillon (en g)	500	150
Masse du cuivre (en g)	320	x

Quelle est la valeur de x ?
 $\frac{(500 \times 320)}{150}$ $\frac{(320 \times 150)}{500}$ $\frac{(320 - 150)}{500}$ $\frac{(500 - 320)}{150}$

7/ Voici une expression algébrique : $-5 + 2x$.
 Quelle est la valeur de cette expression pour $x = 8$?
 $-5 + 28$ $-5 + 8^2$ $-5 + 2 \times 8$ $-5 + 2 + 8$

8/ 0,7 s'écrit aussi...
 $\frac{1}{7}$ $\frac{7}{10}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{0}{7}$

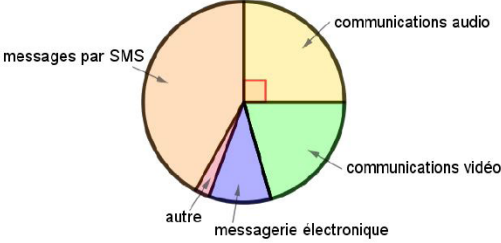
9/ $\frac{2}{5} \times \frac{2}{3} = \dots$
 $\frac{4}{15}$ $\frac{6}{10}$ $\frac{8}{25}$ $\frac{60}{15}$

10/ Un matin, la température est de $-4^\circ C$. En début d'après-midi, elle est de $10^\circ C$.
 De combien de degrés la température a-t-elle augmenté ?
 $6^\circ C$ $10^\circ C$ $14^\circ C$ $16^\circ C$

11/ On donne le tableau suivant :

10	
5	8

Quel nombre doit-on placer dans la case vide pour que ce tableau soit un tableau de proportionnalité ?
 4 6,25 13 16

12/ Voici la répartition des communications effectuées par des lycéens avec leur téléphone portable :

 Quelle proportion des communications effectuées, les communications audio représentent-elles ?
 90 % 45 % 25 % 20 %

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

13/ Pour convertir 4,2 cm en m, un tableau de conversion est mis à disposition des élèves. Voici comment quatre élèves ont placé cette mesure dans ce tableau.

Élève 1 :

m	dm	cm	mm
0	4	2	

Élève 2 :

m	dm	cm	mm
4	2	0	

Élève 3 :

m	dm	cm	mm
0	4	2	0

Élève 4 :

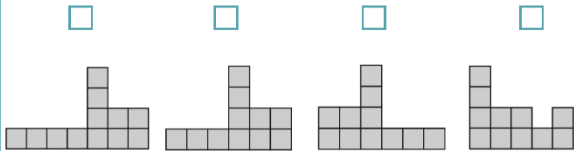
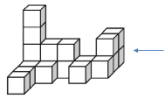
m	dm	cm	mm
0	0	4	2

Quel élève a correctement placé la mesure dans le tableau ?

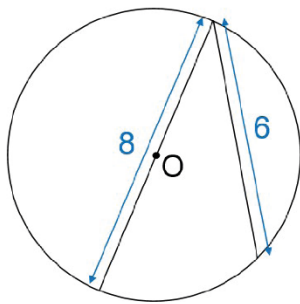
- Élève 1
 Élève 2
 Élève 3
 Élève 4

14/ Voici un solide composé de cubes tous identiques.

Quelle est la vue de droite de ce solide, symbolisée par la flèche ?



15/ On considère le cercle de centre O ci-dessous :



Que vaut le rayon de ce cercle ?

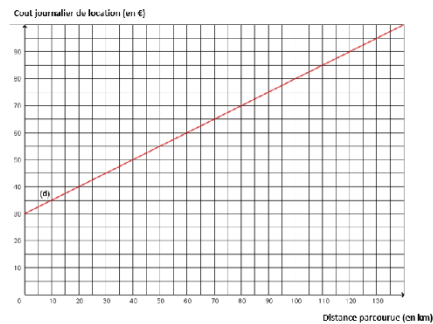
- 4
 8
 6
 3

16/ Le volume d'un cône de révolution est donné par la formule : $V = \frac{1}{3} \times \pi \times R^2 \times h$, où R est le rayon de la base, et h la hauteur du cône. On souhaite calculer le volume d'un cône de hauteur 8,3 cm et de rayon de base 5 cm.

Cocher l'expression correcte.

- $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 8,3^2 \times 5$
 $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5^2 \times 8,3$
 $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5 \times 8,3$
 $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5 \times 2 \times 8,3$

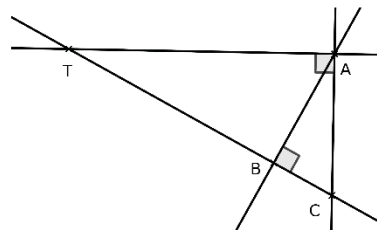
17/ La droite (d) modélise l'évolution du coût journalier de location d'une voiture en fonction de la distance parcourue.



Si le coût journalier de location est de 70 €, quelle est la distance parcourue ?

- 65 km
 70 km
 80 km
 90 km

18/



L'hypoténuse du triangle BAC est...

- le segment [AC].
 le segment [TC].
 le segment [AT].
 le segment [BA].

2.6.2.4. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.

Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves. Si l'élève a répondu à trop peu de questions dans un domaine et qu'il a ensuite arrêté de répondre, alors la mention « pas de restitution » est indiquée.

Classe	Prénom élève	Nom élève	Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel	Automatismes concerne uniquement les élèves dont le score RP est > ou	Automatismes Multiplications et comparaisons de nombres	Automatismes Pourcentages concerne uniquement les élèves dont le score RP est < 19
CAP1	Prénom 1	Nom 1	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 2	Nom 2	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 3	Nom 3	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 4	Nom 4	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 5	Nom 5	Maitrise partielle ou totale	Satisfaisant	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 6	Nom 6	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 7	Nom 7	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 8	Nom 8	Maitrise partielle ou totale	A besoins	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 9	Nom 9	Maitrise partielle ou totale	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 10	Nom 10	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale

➤ 3. Résultats

3.1. Participation

En 2025, le test de positionnement de début de première année de CAP s'est déroulé sur trois semaines et trois jours, en début d'année scolaire, du 8 septembre au 1^{er} octobre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 17 octobre. Les résultats du test de positionnement de début de première année de CAP de la rentrée 2025 sont basés sur l'exploitation consolidée des réponses des élèves enregistrées à la date du 2 octobre 2025. Ce document sur résultats consolidés prend en compte la totalité des réponses enregistrées jusqu'au 17 octobre 2025.

Au niveau national, le taux de participation des établissements est de 98 % pour les tests de *littératie* et de *numératie* et de 78 % en *fluence* (**tableau 10**). Le taux national de participation des élèves s'élève à 79 % en *littératie* ainsi qu'en *numératie* et à 57 % en *fluence* (**tableau 11**).

TABLEAU 10 • Participation des établissements au test de positionnement de début de première année de CAP en 2025

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements attendus*	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	1 637	1 670	98
<i>Numératie</i>	1 640	1 670	98
<i>Fluence</i>	1 295	1 670	78

Note : * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2025.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 11 • Participation des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2025

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves attendus*	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	49 749	62 570	79
<i>Numératie</i>	49 732	62 570	79
<i>Fluence</i>	35 531	62 570	57

Note : * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2025.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Lors du passage du test de positionnement de 2025, 61,8 % des élèves scolarisés en première année de CAP sont des garçons et 45,5 % des élèves sont dits en retard (c'est-à-dire nés avant le 1^{er} janvier 2010). Les élèves effectuant la passation cette année sont majoritairement scolarisés dans des établissements publics (84,7 %) et les spécialités de formation des élèves relèvent pour plus de la moitié du secteur de la production (55,0 %) (**tableau 12**).

TABLEAU 12 • Répartition des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2025 (en %)

Caractéristiques		Proportion d'élèves participants (2024)	Proportion d'élèves participants (2025)	Proportion d'élèves attendus* (2025)
Sexe	Filles	38,1	38,2	37,4
	Garçons	61,9	61,8	62,6
Retard scolaire	« À l'heure »	54,3	54,5	53,3
	En retard	45,7	45,5	46,7
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	15,3	15,3	16,6
	Public	84,7	84,7	83,4
Secteur de spécialité	Production	55,2	55,0	56,3
	Services	44,8	45,0	43,7

Lecture : 38,2 % des élèves participants au test de positionnement de début de première année de CAP de la rentrée 2025 sont des filles.

Note : La répartition des élèves concerne les élèves ayant effectué au moins une des passations de *littérature* ou de *numératie*. * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2025.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

À noter que la répartition selon le sexe, le retard scolaire ou encore le secteur de scolarisation des élèves varie considérablement selon la spécialité de formation. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production sont très majoritairement des garçons (79,0 % pour le test de positionnement de 2025) tandis que les filles sont surreprésentées dans le secteur des services (59,9 %) (**tableau 13**). De plus, la proportion des élèves en retard est supérieure de 3,4 points dans le secteur de la production à celle des élèves en retard dans le secteur des services. Par ailleurs, les élèves dont la spécialité de formation relève des services sont davantage scolarisés dans les établissements du secteur privé que ceux dont la spécialité relève de la production (23,7 % pour le secteur des services contre 9,2 % pour le secteur de la production).

TABLEAU 13 • Répartition des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2025, selon le secteur de spécialité (en %)

Secteur de spécialité	Caractéristiques		Proportion d'élèves participants (2024)	Proportion d'élèves participants (2025)	Proportion d'élèves attendus* (2025)
Production	Sexe	Filles	20,6	21,0	20,0
		Garçons	79,4	79,0	80,0
	Retard scolaire	« À l'heure »	53,0	53,4	51,7
		En retard	47,0	46,6	48,3
	Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	9,6	9,2	10,7
		Public	90,4	90,8	89,3
Services	Sexe	Filles	60,2	59,9	59,6
		Garçons	39,8	40,1	40,4
	Retard scolaire	« À l'heure »	56,9	56,8	55,4
		En retard	43,1	43,2	44,6
	Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	23,2	23,7	24,3
		Public	76,8	76,3	75,7

Lecture : Parmi les élèves dont la spécialité de formation relève de la production, 21,0 % des élèves participants au test de positionnement de début de première année de CAP de la rentrée 2025 sont des filles.

Note : La répartition des élèves concerne les élèves ayant effectué au moins une des passations de *littératie* ou de *numératie*. * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2025.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2. Résultats en *littératie*

3.2.1 Profils en *littératie*

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *littératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 14**). À noter : si un élève n'a pas effectué tous les domaines du test de *littératie*, il est exclu des résultats de l'analyse par profil.

TABLEAU 14 • Profils des élèves de première année de CAP en *littératie*

Profils	Description
Profil 5 : compréhension satisfaisante	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle.
Profil 4 : compréhension fragile	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation en compréhension de l'écrit.
Profil 3 : compréhension élémentaire	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
Profil 2 : compréhension élémentaire à consolider	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).
Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a).

En *littératie* à la rentrée 2025, 19,8 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 et ont une compréhension satisfaisante en *littératie*. Au contraire, ils sont 18,8 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et à présenter un besoin d'accompagnement spécifique en *littératie* (profils 1 : total des profils 1a et 1b) (**figure 2**), c'est 1,9 point de plus qu'au début de l'année scolaire 2024 (16,9 % en 2024⁵).

Concernant les élèves présentant une compréhension satisfaisante (profil 5), la proportion de filles à présenter ce profil est supérieure de 6,2 points à celle des garçons (23,6 % parmi les filles contre 17,4 % parmi les garçons). Les élèves dits « à l'heure » sont plus nombreux à présenter ce profil que les élèves dits en retard (8,3 points d'écart en faveur des élèves « à l'heure »). La proportion d'élèves présentant le profil 5 parmi ceux scolarisés dans le secteur privé sous contrat est plus élevée que celle des élèves scolarisés dans le secteur public (12,7 points d'écart en faveur du secteur privé). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des établissements. La moyenne de cet indice est calculée pour chaque établissement. Ceci permet de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5). Les groupes d'établissements sont établis suivant l'IPS de l'année de rentrée 2025.

La proportion d'élèves dans le profil 5 s'échelonne de 12,1 % pour les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) jusqu'à 33,2 % pour les établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5).

Par ailleurs, la proportion des élèves à atteindre une compréhension satisfaisante dans une spécialité de formation relevant des services est supérieure de 3,5 points à celle dans une spécialité de

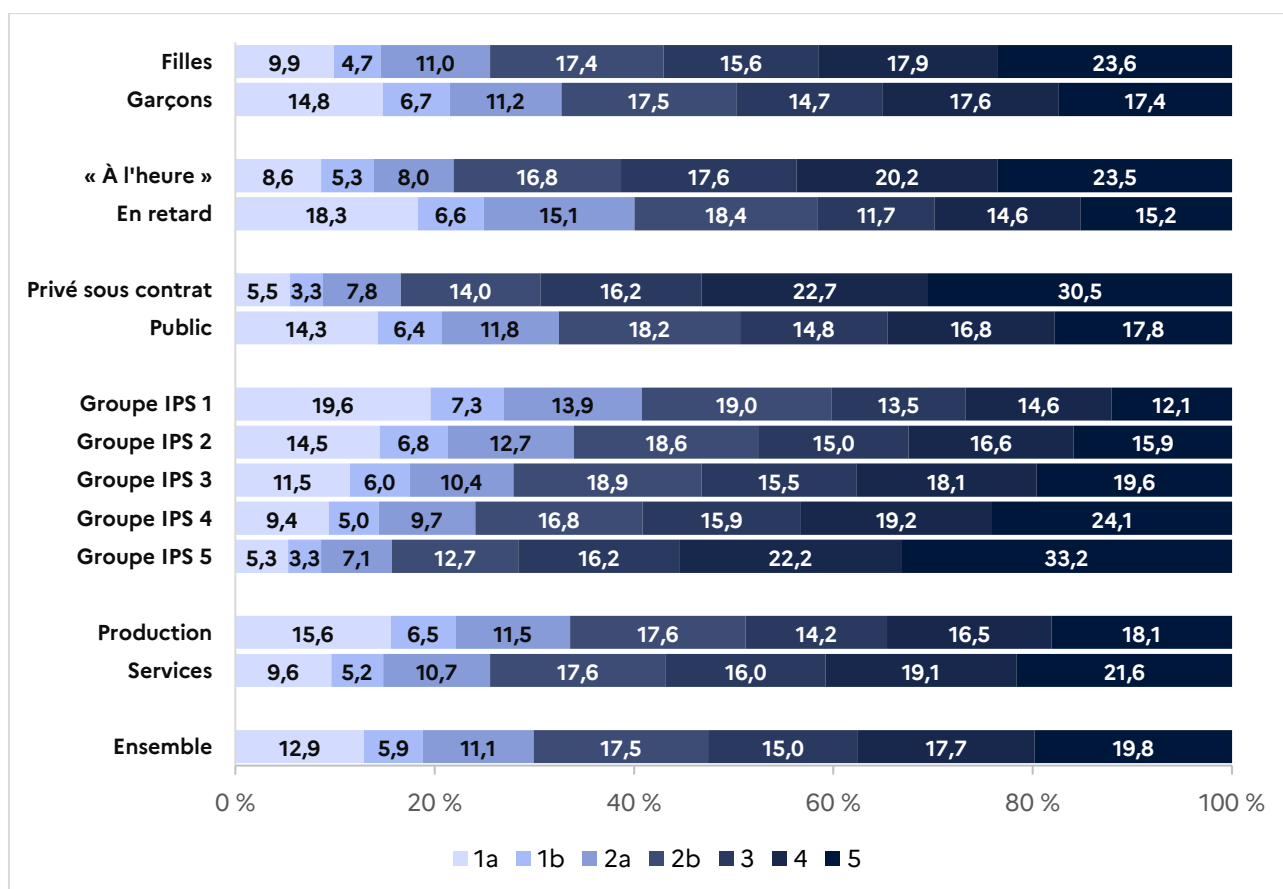
⁵ Note d'information, n° 25-25, DEPP.

formation relevant de la production (21,6 % parmi les élèves des spécialités de formation des services contre 18,1 % pour ceux de la production).

De même, la proportion des élèves présentant une compréhension fragile (profil 4) est plus importante pour les élèves « à l'heure » (5,6 points de plus que pour les élèves en retard), scolarisés dans les établissements du secteur privé sous contrat (5,9 points de plus que ceux du secteur public), scolarisés dans les 20 % des établissements les plus favorisés (7,6 points de plus que ceux des 20 % les moins favorisés) et dans le secteur de formation des services (2,6 points de plus que celui de la production).

Cette tendance s'inverse au regard des profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profils 2) ou insuffisante (profils 1) : ces profils sont surreprésentés parmi les élèves des établissements du secteur public et parmi ceux des spécialités relevant de la production, notamment celui de maîtrise insuffisante des compétences élémentaires avec besoin de consolidation dans deux compétences ou plus (profil 1a). Les garçons sont plus nombreux que les filles parmi les élèves présentant une maîtrise insuffisante des compétences élémentaires avec besoin de consolidation dans deux compétences ou plus (4,9 points de plus que les filles). De même, la proportion de ce même profil est supérieure de 9,7 points parmi les élèves dits en retard que parmi ceux dits « à l'heure ». Les élèves présentant ce profil sont plus nombreux en proportion dans le secteur public de 8,8 points que dans le secteur privé, et de 6,0 points en faveur de la spécialité de production par rapport à celui de services. Enfin, les élèves présentant une maîtrise élémentaire insuffisante (profils 1) sont davantage représentés au sein des établissements les moins favorisés (26,9 % contre 8,6 % des établissements les plus favorisés pour les profils 1).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les différents profils de littératie, septembre 2025, en %



Lecture : 23,6 % des filles de première année de CAP appartiennent au profil 5 de littératie et ont une compréhension satisfaisante.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.2. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit

Au niveau national, en 2025, 79,5 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu en *compréhension de l'écrit* (**tableau 15**). À noter que le test spécifique de *compréhension de l'écrit* est identique à celui de l'année précédente si bien que les résultats sont comparables. La part des élèves atteignant le niveau de maîtrise attendu baisse de 1,8 point par rapport à l'année 2024 (81,3 %).

En 2025, 35,8 % des élèves réussissent au moins 16 questions sur les 18 et ont donc été orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* (voir 3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle) soit 1,8 point de moins par rapport à 2024 (37,6 %).

La part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise de compréhension des documents proposés est supérieure de 7,8 points à celle des garçons (84,3 %, contre 76,5 %). Les élèves « à l'heure » sont plus nombreux à maîtriser le niveau attendu que les élèves en retard : 85,0 %, contre 72,8 %, soit un écart de 12,2 points.

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en première année de CAP dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public en 2025. Ainsi, 90,3 % des élèves scolarisés dans les établissements relevant du secteur privé sous contrat atteignent le niveau de maîtrise attendu contre 77,4 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public (soit un écart de 12,9 points). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le taux de maîtrise, mesuré par la capacité à comprendre les documents proposés, s'élève à 90,5 %. L'échelonnement du taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, le taux de maîtrise est de 71,2 % (soit 19,3 points d'écart entre les établissements les plus et les moins favorisés).

TABLEAU 15 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique de compréhension de l'écrit, septembre 2025, en %

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les documents proposés
Sexe	Filles	15,7	84,3
	Garçons	23,5	76,5
Retard scolaire	« À l'heure »	15,0	85,0
	En retard	27,2	72,8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	9,7	90,3
	Public	22,6	77,4
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	28,8	71,2
	Groupe IPS 2	23,2	76,8
	Groupe IPS 3	19,1	80,9
	Groupe IPS 4	15,8	84,2
	Groupe IPS 5	9,5	90,5
Secteur de spécialité	Production	24,2	75,8
	Services	16,0	84,0
Ensemble		20,5	79,5

Lecture : 84,3 % des filles sont capables de comprendre les documents proposés.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

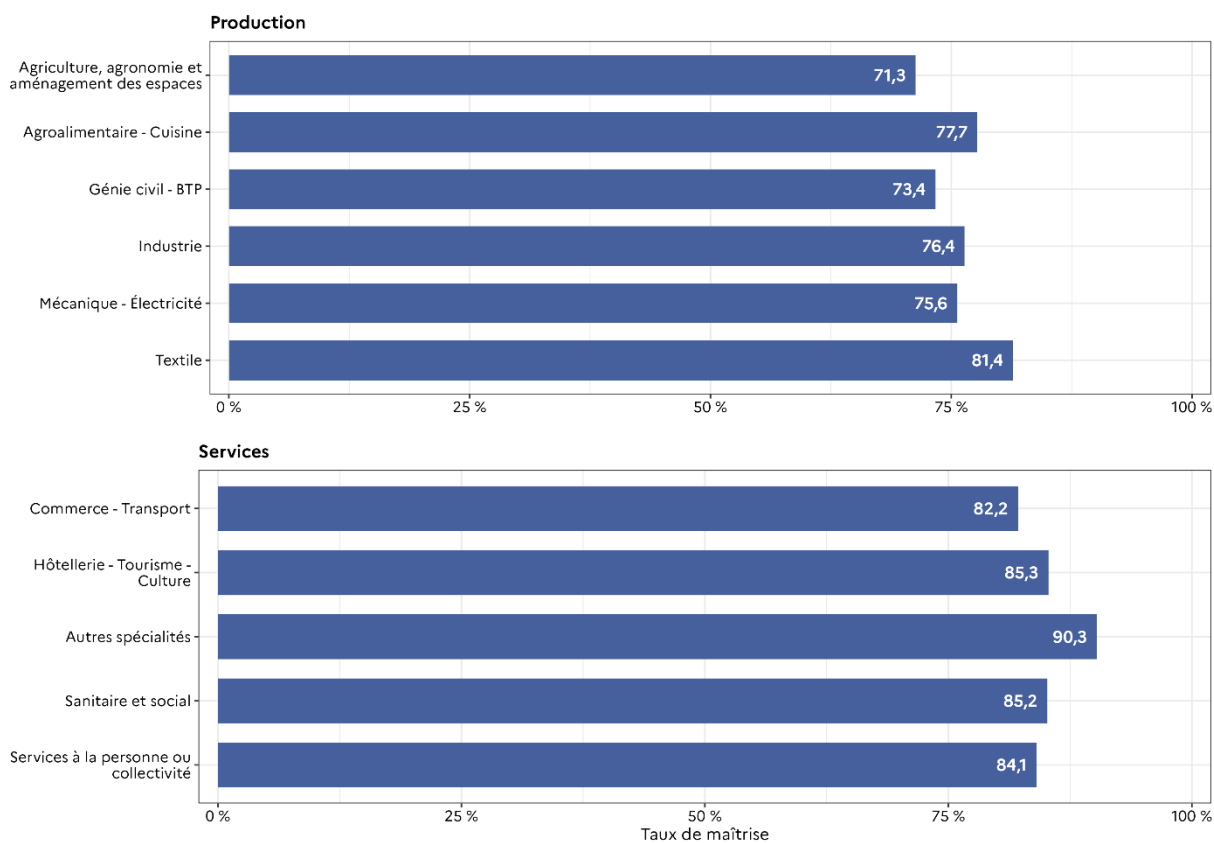
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Les résultats varient aussi selon la spécialité de formation. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent des performances en deçà de ceux dont la spécialité de formation relève du secteur des services : respectivement, 75,8 % et 84,0 % des élèves parmi les deux secteurs de spécialité atteignent le niveau de maîtrise attendu en *compréhension de l'écrit*.

Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 71,3 % pour les spécialités du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » à 81,4 % pour les spécialités du groupe « Textile ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 82,2 % pour les spécialités du groupe « Commerce – Transport » à 90,3 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (**figure 3**)⁶.

⁶ Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

FIGURE 3 • Taux de maîtrise en compréhension de l'écrit selon la spécialité de formation en 2025, en %



Lecture : 71,3 % des élèves dont la spécialité de formation relève du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » sont capables de comprendre les documents proposés.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du test spécifique de *compréhension de l'écrit* est disponible dans la « Présentation des exercices et des compétences évaluées en littérature » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Éduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Les taux de réussite par item au *test spécifique de compréhension de l'écrit* sont comparables à ceux observés en 2024. Entre 2024 et 2025, le taux de réussite aux items suit la baisse générale de celui du test (**tableau 16**).

TABLEAU 16 • Taux de réussite aux items du test de *compréhension de l'écrit* en 2024 et 2025

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2024 (en %)	Taux de réussite 2025 (en %)
Compréhension de l'écrit	Slumdog Millionnaire question 1	73,5	72,2
	Slumdog Millionnaire question 2	59,3	57,7
	Slumdog Millionnaire question 3	83,2	82,3
	Slumdog Millionnaire question 4	86,8	85,6
	Slumdog Millionnaire question 5	78,8	77,1
	Slumdog Millionnaire question 6	75,0	73,3
	Slumdog Millionnaire question 7	72,1	70,3
	Slumdog Millionnaire question 8	67,1	66,0
	Slumdog Millionnaire question 9	35,7	37,0
	Pollution de l'air question 1	77,6	76,9
	Pollution de l'air question 2	83,1	81,5
	Pollution de l'air question 3	87,0	85,4
	Pollution de l'air question 4	85,8	84,7
	Pollution de l'air question 5	72,6	70,7
	Pollution de l'air question 6	60,3	58,1
	Pollution de l'air question 7	67,3	65,5
	Pollution de l'air question 8	58,2	56,9
	Pollution de l'air question 9	71,2	68,6

Lecture : En 2025, 72,2 % des élèves réussissent la question 1 concernant le document *Slumdog Millionnaire*.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.3. Résultats en compréhension de l'oral

Au niveau national, en 2025, 76,3 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de *compréhension de l'oral* (tableau 17). Ce taux est stable par rapport à 2024 (76,8 %), le test étant identique entre les deux années.

Tout comme en *compréhension de l'écrit*, la part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise attendu est supérieure à celle des garçons (81,4 %, contre 72,9 %), soit un écart de 8,5 points. De la même manière, les élèves dits « à l'heure » ont un taux de maîtrise plus important que les élèves en retard (79,9 % contre 71,6 %, soit un écart de 8,3 points). 83,7 % des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat atteignent le niveau de maîtrise attendu contre 74,8 % pour ceux scolarisés dans les établissements du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise sont également marquées selon le profil social de l'établissement en *compréhension de l'oral* : 85,5 % des élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu dans les 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5) contre 69,8 % dans les 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1).

Enfin, la proportion d'élèves dont la spécialité de formation relève des services est 5,1 points plus élevée que celle des élèves de spécialités relevant de la production (79,1 % contre 74,0 %).

TABLEAU 17 • Répartition dans les groupes de maîtrise en compréhension de l'oral, septembre 2025, en %

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les documents proposés
Sexe	Filles	18,6	81,4
	Garçons	27,1	72,9
Retard scolaire	« À l'heure »	20,1	79,9
	En retard	28,4	71,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	16,3	83,7
	Public	25,2	74,8
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	30,2	69,8
	Groupe IPS 2	27,1	72,9
	Groupe IPS 3	22,8	77,2
	Groupe IPS 4	19,7	80,3
	Groupe IPS 5	14,5	85,5
Secteur de spécialité	Production	26,0	74,0
	Services	20,9	79,1
Ensemble		23,7	76,3

Lecture : 81,4 % des filles sont en capacité à comprendre les documents proposés.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.4. Résultats aux exercices complémentaires de *littératie*

Les élèves de première année de CAP qui répondent correctement à moins de 16 questions du test spécifique de *compréhension de l'écrit* sont orientés vers les exercices complémentaires de *littératie*. Cela concerne 64,2 % de l'ensemble des élèves, en hausse de 1,8 point par rapport à 2024 (62,4 %).

En 2025, 36,0 % de ces élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu pour le déchiffrement rapide des mots (stable par rapport 2024 : 36,4 %), et 56,8 % sont en capacité d'associer un groupe de lettres à un son (stable par rapport à 2024 : 56,1 %) (**tableau 18**). Les compétences de compréhension syntaxico-sémantique et de connaissance du lexique (*associer une image à une phrase simple* et *connaître des mots*) sont les mieux maîtrisées, respectivement à 67,4 % et 64,0 %, ces taux sont stables par rapport à 2024 (respectivement 68,3 % et 63,9 % en 2024).

Quel que soit l'exercice considéré, les filles sont davantage en maîtrise que les garçons, l'écart varie entre + 4,9 points (*connaître des mots*) et + 6,3 points (*déchiffrer des mots rapidement*) en faveur des filles. Les disparités en matière de maîtrise aux exercices complémentaires de *littératie* demeurent fortement marquées suivant le retard scolaire : pour les quatre domaines d'exercices, au moins 16,0 points d'écart séparent les taux de maîtrise des élèves « à l'heure » de ceux en retard, atteignant 19,5 points d'écart en faveur des élèves « à l'heure » pour l'exercice *associer un groupe de lettres à un son*. Les différences restent très marquées selon le secteur de scolarisation où l'écart est d'au moins 11,0 points en faveur du secteur privé sous contrat aux exercices excepté pour *associer une image à une phrase simple* (7,8 points en faveur du privé sous contrat). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En effet, l'écart de maîtrise entre les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) et les plus favorisés (groupe d'IPS 5) s'échelonne de 11,8 points pour *associer une image à une phrase simple* jusqu'à 19,6 points pour *connaître des mots*, en faveur des établissements les plus favorisés.

Enfin, les élèves scolarisés dans un secteur de la production sont davantage en difficulté que ceux des services, d'un écart allant de 6,3 points pour *associer une image à une phrase simple* à 8,1 points pour *connaître des mots*.

TABLEAU 18 • Taux de maîtrise correcte aux exercices complémentaires de *littératie* en 2025, en %

Caractéristiques		Associer un groupe de lettres à un son	Connaître des mots	Associer une image à une phrase simple	Déchiffrer des mots rapidement
Sexe	Filles	60,0	67,1	70,9	40,0
	Garçons	55,0	62,2	65,4	33,7
Retard scolaire	« À l'heure »	66,6	72,7	75,5	44,6
	En retard	47,1	55,4	59,2	27,3
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	67,8	74,9	74,2	46,0
	Public	55,3	62,5	66,4	34,6
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	51,9	56,0	63,0	30,4
	Groupe IPS 2	54,1	62,5	65,7	34,2
	Groupe IPS 3	57,6	67,3	69,0	37,8
	Groupe IPS 4	61,1	69,6	70,9	39,2
	Groupe IPS 5	68,3	75,6	74,8	47,2
Secteur de spécialité	Production	53,5	60,6	64,7	33,2
	Services	61,2	68,7	71,0	39,8
Ensemble		56,8	64,0	67,4	36,0

Lecture : 60,0 % des filles sont en capacité d'associer un groupe de lettres à un son.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 16 questions et plus du test spécifique de *compréhension de l'écrit de première année de CAP* sont orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* (35,8 % de l'ensemble des élèves en 2025, contre 37,6 % en 2024).

La proportion d'élèves ayant passé le test spécifique de seconde professionnelle et atteignant un score satisfaisant est de 52,8 % (**tableau 19**), stable depuis 2024 (52,7 %).

Les filles réussissent mieux le test que les garçons : 56,9 %, contre 49,7 %, soit un écart de 7,2 points en faveur des filles. De plus, les élèves dits « à l'heure » sont davantage en maîtrise satisfaisante avec 2,8 points de plus que les élèves en retard (53,8 % contre 51,0 %).

La part d'élèves atteignant un score satisfaisant varie selon le secteur de scolarisation : 57,3 % dans le secteur privé sous contrat contre 51,4 % dans le secteur public (soit 5,9 points d'écart en faveur du privé sous contrat). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), 59,9 % des élèves atteignent un score satisfaisant contre 45,4 % dans les établissements accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1), soit 14,5 points d'écart entre les établissements les plus et les moins favorisés.

Enfin, le taux de maîtrise satisfaisante moyen des élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production est de 52,3 %, comparable à celui du secteur des services (53,1 %).

TABLEAU 19 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle, septembre 2025, en %

Caractéristiques		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	5,5	37,6	56,9
	Garçons	7,2	43,1	49,7
Retard scolaire	« À l'heure »	6,2	40,1	53,8
	En retard	7,0	42,0	51,0
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	4,9	37,8	57,3
	Public	6,9	41,6	51,4
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	7,9	46,7	45,4
	Groupe IPS 2	7,7	43,5	48,9
	Groupe IPS 3	7,2	40,8	52,0
	Groupe IPS 4	5,8	38,6	55,6
	Groupe IPS 5	4,4	35,7	59,9
Secteur de spécialité	Production	6,7	41,0	52,3
	Services	6,2	40,7	53,1
Ensemble		6,5	40,7	52,8

Lecture : 56,9 % des filles ont une maîtrise satisfaisante en compréhension de l'écrit de seconde professionnelle.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du test spécifique de *compréhension de l'écrit* de seconde professionnelle est disponible dans la « Présentation des exercices et des compétences évaluées » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Éduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

En 2025, bien que le taux de maîtrise soit resté stable, les taux de réussite par item au *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* varient légèrement par rapport à ceux observés en 2024 (**tableau 20**).

TABLEAU 20 • Taux de réussite aux items du test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle en 2024 et 2025

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2024 (en %)	Taux de réussite 2025 (en %)
Compréhension de l'écrit de seconde professionnelle	Les robots question 1	51,3	52,5
	Les robots question 2	33,4	34,9
	Les robots question 3	80,6	83,0
	Les robots question 4	52,8	52,8
	Les robots question 5	69,6	68,1
	Les robots question 6	33,7	34,6
	Les robots question 7	57,9	58,0
	Les robots question 8	32,0	32,3
	Les robots question 9	61,9	62,1
	Groupement thématique question 1	79,8	79,3
	Groupement thématique question 2	70,5	69,9
	Groupement thématique question 3	57,8	56,6
	Groupement thématique question 4	48,8	46,0
	Groupement thématique question 5	47,9	47,3
	Groupement thématique question 6	53,3	52,6
	Groupement thématique question 7	74,8	72,7
	Groupement thématique question 8	34,6	35,8
	Groupement thématique question 9	52,0	51,9

Lecture : En 2025, 52,5 % des élèves réussissent la question 1 concernant le texte littéraire Les robots.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.6. Fluence de lecture

En 2025, pour la troisième fois, un test de *fluence* de lecture est proposé à l'ensemble des élèves de première année de CAP. Le taux de participation est de 57 %.

À la rentrée 2025, les élèves de première année de CAP sont capables de lire correctement 118 mots par minute en moyenne (**tableau 21**). Le texte proposé aux élèves en 2025 est le même que celui de 2024, les résultats entre les deux années sont comparables.

En 2025, 51,4 % des élèves sont capables de lire 120 mots ou plus par minute (120 mots par minute est défini comme le seuil de vigilance et il se situe aux attendus de fin de CM2), en hausse de 1,2 point par rapport à 2024 (50,2 %). Les filles réussissent mieux cet exercice que les garçons avec un écart de 6 mots correctement lus en moyenne (122 mots lus pour les filles contre 116 pour les garçons). 49,4 % des garçons atteignent les 120 mots lus, contre 54,5 % des filles, soit un écart de 5,1 points en faveur des filles. Les résultats restent fortement marqués suivant le retard scolaire et l'écart de maîtrise entre les élèves « à l'heure » et en retard atteint 23,4 points en faveur des élèves « à l'heure » (38,5 % pour les élèves en retard contre 61,9 % pour les élèves « à l'heure »).

Les résultats diffèrent aussi selon le secteur de scolarisation : dans les établissements du secteur privé, 66,9 % des élèves atteignent le seuil de 120 mots contre 49,0 % dans les établissements du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise sont également très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots correctement lus s'élève à 66,9 %, alors qu'elle est de 43,2 % dans les établissements accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

Enfin, 56,0 % des élèves de première année de CAP dont la spécialité relève du secteur des services atteignent le seuil de 120 mots correctement lus, soit 8,6 points de plus que les élèves dont la spécialité relève du secteur de la production (47,4 %).

TABLEAU 21 • Maîtrise et score en fluence de lecture en 2025

Caractéristiques		Moins de 119 mots (en %)	120 mots et plus (en %)	Score moyen	Écart-type
Sexe	Filles	45,5	54,5	122	43
	Garçons	50,6	49,4	116	46
Retard scolaire	« À l'heure »	38,1	61,9	129	40
	En retard	61,5	38,5	104	47
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	33,1	66,9	133	39
	Public	51,0	49,0	116	45
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	56,8	43,2	110	45
	Groupe IPS 2	51,6	48,4	115	45
	Groupe IPS 3	48,2	51,8	119	45
	Groupe IPS 4	45,2	54,8	122	43
	Groupe IPS 5	33,1	66,9	133	40
Secteur de spécialité	Production	52,6	47,4	113	46
	Services	44,0	56,0	123	42
Ensemble		48,6	51,4	118	45

Lecture : 54,5 % des filles sont capables de lire 120 mots ou plus en une minute.

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

3.3. Résultats en numératie

3.3.1 Profils en numératie

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *numératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 22**). À noter : si un élève n'a pas répondu à tous les domaines du test, il est exclu des résultats de l'analyse.

TABLEAU 22 • Les profils des élèves de première année de CAP en numératie

Profils	Description
Profil 5 : compétence satisfaisante	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test d'automatismes mathématiques de seconde professionnelle.
Profil 4 : compétence fragile	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation concernant les automatismes mathématiques.
Profil 3 : compétence élémentaire	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
Profil 2 : compétence élémentaire à consolider	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b), d'un exercice au plus (profil 2a).
Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en résolution de problèmes ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte des trois exercices complémentaires proposés (profil 1c), de deux exercices (profil 1b), d'un exercice au plus (profil 1a).

En *numératie* à la rentrée 2025, 8,8 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 et ont une compréhension satisfaisante en *numératie*. Ils sont 21,4 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et présentent un besoin d'accompagnement spécifique en *numératie* (profils 1), ce taux est comparable à celui de l'année 2024 (20,7 %⁷) (**figure 4**).

Concernant le profil de compréhension satisfaisante (profil 5), la proportion de garçons à présenter une compréhension satisfaisante est supérieure de 3,0 points à celle des filles (10,0 % parmi les garçons contre 7,0 % parmi les filles). Les élèves « à l'heure » sont plus nombreux à présenter ce profil que les élèves en retard (6,2 points d'écart en faveur des élèves « à l'heure »). Aussi, la proportion des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat ayant une compréhension satisfaisante est plus élevée que celle des élèves scolarisés dans le secteur public (7,5 points d'écart en faveur du secteur privé sous contrat). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. En effet, la proportion d'élèves dans le profil 5 s'échelonne de 3,6 % au sein des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) jusqu'à 17,5 % pour les établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5).

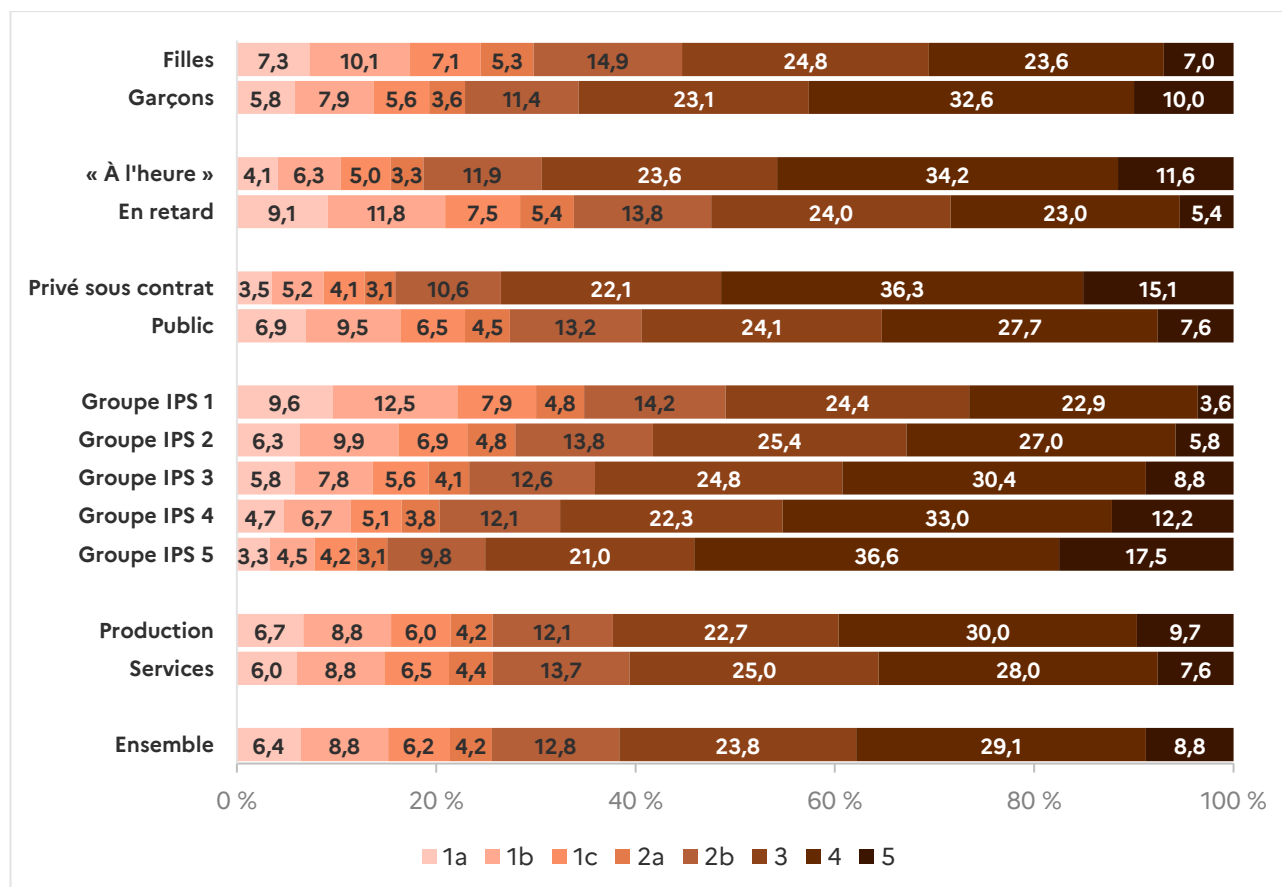
Par ailleurs, la proportion des élèves à atteindre une compétence satisfaisante dans la spécialité de formation relevant de la production est supérieure de 2,1 points à celle des élèves de spécialité de formation relevant des services (9,7 % chez les élèves dans une spécialité de la production contre 7,6 % dans une spécialité des services).

De même, les élèves présentant une compétence fragile (profil 4) sont surreprésentés parmi les élèves « à l'heure » (11,2 points de plus que ceux en retard), les garçons (9,0 points de plus que les filles), les élèves scolarisés dans le secteur privé (8,6 points de plus que le public), les élèves scolarisés dans les établissements les plus favorisés socialement (13,7 points de plus que ceux dans les établissements les moins favorisés) et dans les spécialités de formation relevant de la production (2,0 points de plus que celles relevant des services).

⁷ Note d'information, n° 25-25, DEPP.

Cette tendance s'inverse pour les profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profils 2) ou insuffisante (profils 1). Les filles sont surreprésentées parmi ces profils : elles sont en effet plus nombreuses de 5,2 points à présenter les profils 2 ou les profils 1 par rapport aux garçons. Aussi, les élèves en retard sont surreprésentés parmi ces profils : ces élèves sont 4,0 points de plus à présenter les profils 2 par rapport aux élèves « à l'heure ». Cet écart entre élèves « à l'heure » et en retard s'élève à 13,0 points concernant les profils 1. De la même manière, les élèves du secteur public sont surreprésentés parmi les mêmes profils : ces élèves sont respectivement 4,0 points et 10,1 points de plus dans les profils 2 et 1 par rapport à ceux scolarisés dans le secteur privé sous contrat. Enfin, les élèves issus des établissements les moins favorisés y sont davantage représentés (30,0 % contre 12,1 % des établissements les plus favorisés pour les profils 1).

FIGURE 4 • Répartition des élèves dans les différents profils de numératie, septembre 2025, en %



Lecture : 8,8 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 de numératie et ont une compréhension satisfaisante.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.2. Résultats au test spécifique de résolution de problèmes

En 2025, 78,3 % des élèves en début de première année de CAP ont une maîtrise partielle ou totale en résolution de problèmes (tableau 23). En 2024, le test spécifique de résolution de problèmes était identique, et le taux de maîtrise est stable par rapport à cette année (78,8 % en 2024).

37,8 % des élèves répondent correctement à au moins 19 questions sur 26 et sont donc orientés vers le test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle (voir 3.3.4. Résultats test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle), ce taux d'orientation est stable par rapport à 2024 (37,7 % en 2024).

Les performances mesurées en résolution de problèmes en début de première année de CAP en 2025 sont supérieures pour les garçons : 80,3 % sont en maîtrise partielle ou totale contre 75,1 % des filles, soit 5,2 points d'écart en faveur des garçons. Par ailleurs, les élèves « à l'heure » sont davantage en maîtrise partielle ou totale que les élèves en retard (84,4 % contre 70,9 %).

Les résultats sont davantage marqués suivant le secteur de scolarisation : 87,0 % des élèves scolarisés dans les établissements relevant du secteur privé sous contrat ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes*, contre 76,7 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En effet, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le taux de maîtrise s'élève à 87,7 % alors qu'il est de 69,3 % dans les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1), soit 18,4 points d'écart entre les établissements les plus et les moins favorisés.

TABLEAU 23 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique de résolution de problèmes, septembre 2025, en %

Caractéristiques		Maîtrise insuffisante	Maîtrise partielle ou totale
Sexe	Filles	24,9	75,1
	Garçons	19,7	80,3
Retard scolaire	« À l'heure »	15,6	84,4
	En retard	29,1	70,9
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	13,0	87,0
	Public	23,3	76,7
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	30,7	69,3
	Groupe IPS 2	23,5	76,5
	Groupe IPS 3	19,5	80,5
	Groupe IPS 4	16,7	83,3
	Groupe IPS 5	12,3	87,7
Secteur de spécialité	Production	21,9	78,1
	Services	21,6	78,4
Ensemble		21,7	78,3

Lecture : 78,3 % des élèves de première année de CAP ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes*.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

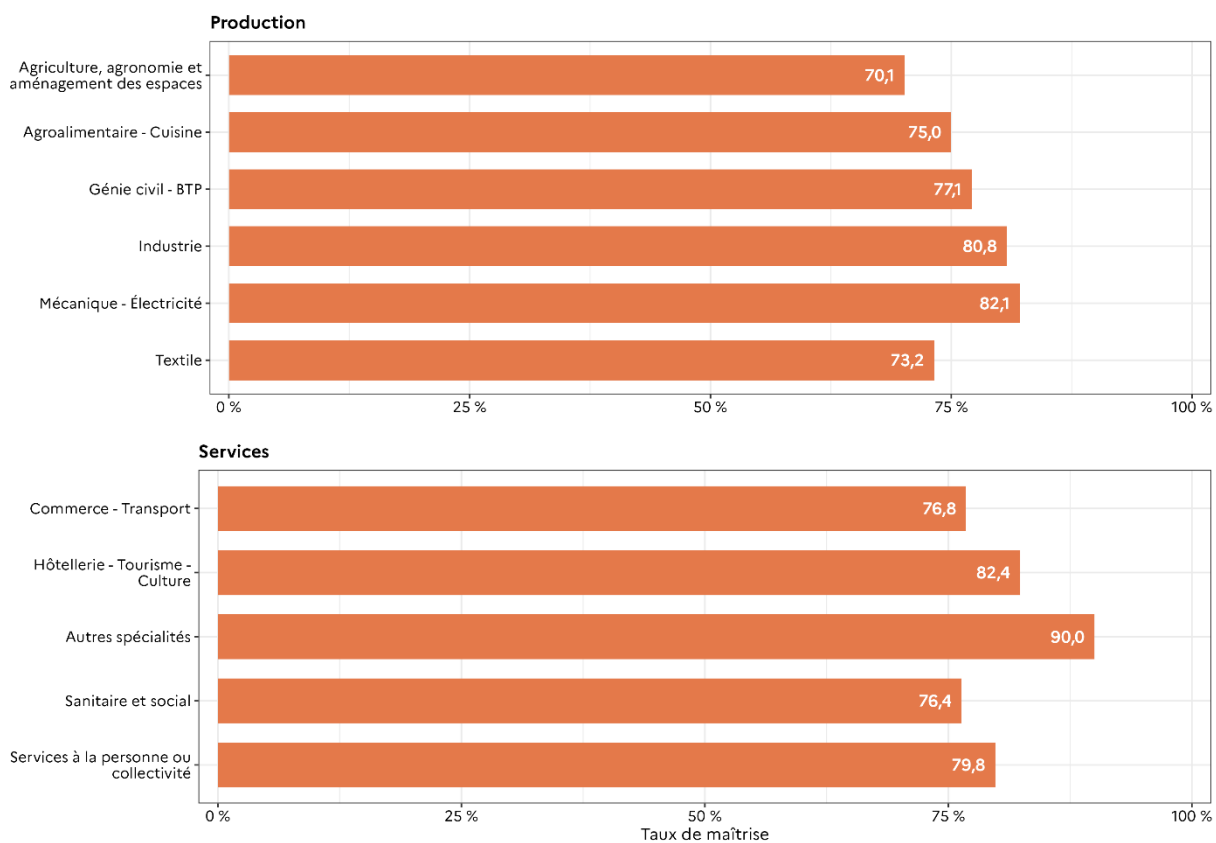
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Le taux de maîtrise est équivalent entre les deux secteurs de spécialité : 78,4 % des élèves dans une spécialité de services et 78,1% des élèves dans une spécialité de production ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes* (**tableau 23**).

Toutefois, au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 70,1 % pour les spécialités du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » à 82,1 % pour les spécialités du groupe « Mécanique – Électricité ». Dans le secteur des services, il varie de 76,4 % pour les spécialités du groupe « Sanitaire et social » à 90,0 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (**figure 5**)⁸.

⁸ Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

FIGURE 5 • Taux de maîtrise en résolution de problèmes selon la spécialité de formation, septembre 2025, en %



Lecture : 70,1 % des élèves dont la spécialité de formation relève du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » sont en maîtrise partielle ou totale.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du *test spécifique de résolution de problèmes* est disponible dans la « Présentation des exercices et compétences évaluées » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Éduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

Les taux de réussite par item au test spécifique sont comparables à ceux observés en 2024 (**tableau 24**).

TABLEAU 24 • Taux de réussite aux items du test de résolution de problèmes, en 2024 et 2025

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2024 (en %)	Taux de réussite 2025 (en %)
Résolution de problèmes	Question 1	83,2	82,1
	Question 2	55,8	53,6
	Question 3	49,5	48,1
	Question 4	36,8	36,5
	Question 5	70,9	72,0
	Question 6	54,0	54,5
	Question 7	57,1	57,2
	Question 8	51,9	51,0
	Question 9	59,6	58,7
	Question 10	47,7	47,8
	Question 11	56,8	56,8
	Question 12	50,1	50,2
	Question 13	90,0	89,8
	Question 14	70,3	73,4
	Question 15	64,6	63,7
	Question 16	68,9	70,2
	Question 17	66,4	65,7
	Question 18	79,0	78,3
	Question 19	61,4	63,6
	Question 20	91,5	92,6
	Question 21	59,7	59,4
	Question 22	62,7	62,6
	Question 23	72,9	71,9
	Question 24	79,8	79,2
	Question 25	31,8	31,6
	Question 26	59,4	59,1

Lecture : En 2025, 82,1 % des élèves réussissent la question 1 au test *spécifique de résolution de problèmes*.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.3. Résultats aux exercices complémentaires de numératie

En 2025, comme pour le test de *littératie*, les élèves de première année de CAP qui répondent correctement à moins de 19 questions du test de *résolution de problèmes* (sur les 26 attendues) sont orientés vers les exercices complémentaires d'*automatismes de numératie*. Cela concerne 62,2 % de l'ensemble des élèves (stable par rapport à 2024 où ils étaient 62,3 %).

78,9 % de ces élèves ont une maîtrise partielle ou totale du test d'*automatismes* relatif aux *soustractions* (en baisse de 1,3 point par rapport à 2024), 77,5 % pour celui relatif aux *pourcentages* et 71,3 % pour celui relatif aux *multiplications et comparaisons de nombres* (stables tous deux par rapport à 2024, respectivement à 76,8 % et 72,3 %) (**tableau 25**).

Pour l'ensemble des exercices, les différences entre filles et garçons sont faibles : l'écart est en faveur des garçons de 2,4 points en *multiplications et comparaison de nombres*, et de 3,3 points en *soustractions* ; il n'y a pas d'écart entre les filles et les garçons à l'exercice relatif aux *pourcentages*. Les différences sont plus importantes selon le retard scolaire et varient entre 3,5 points en *pourcentages* et 10,0 points en *multiplications et comparaisons de nombres*.

Les différences sont aussi marquées selon le secteur de scolarisation : 8,2 points d'écart séparent le secteur privé sous contrat et le secteur public sur les *multiplications et comparaisons de nombres*, l'écart est moins important concernant les deux autres exercices (+ 1,6 et + 1,8 point en faveur du privé sous contrat concernant les *pourcentages* et les *soustractions*). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

C'est aussi le cas selon le profil social des établissements : l'écart varie de 1,8 point pour les *pourcentages* jusqu'à 12,7 points pour l'exercice relatif aux *multiplications et comparaisons de nombres* entre les établissements les plus et les moins favorisés socialement.

De plus, les élèves dont la spécialité de formation relève de la production sont plus en difficulté sur les *multiplications et comparaisons de nombres* que ceux relevant des services (69,9 % contre 72,9 %).

TABLEAU 25 • Taux de maîtrise partielle ou totale aux exercices complémentaires d'automatismes de numération, septembre 2025, en %

Caractéristiques		Multiplications et comparaisons de nombres	Pourcentages	Soustractions
Sexe	Filles	70,0	77,2	77,0
	Garçons	72,4	77,7	80,3
Retard scolaire	« À l'heure »	76,5	79,3	80,8
	En retard	66,5	75,8	77,2
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	78,5	78,9	80,5
	Public	70,3	77,3	78,7
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	66,4	76,7	77,3
	Groupe IPS 2	71,0	77,2	79,7
	Groupe IPS 3	73,2	77,8	79,8
	Groupe IPS 4	73,8	78,4	78,9
	Groupe IPS 5	79,1	78,5	80,5
Secteur de spécialité	Production	69,9	77,0	79,0
	Services	72,9	77,9	78,8
Ensemble		71,3	77,5	78,9

Lecture : 70,0 % des filles ont une maîtrise partielle ou totale du test d'automatismes relatif aux *multiplications et comparaisons de nombres*.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.4. Résultats au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 19 questions ou plus du test spécifique de *résolution de problèmes* (37,8 % de l'ensemble des élèves en 2025, stable par rapport à 2024 où la proportion d'élèves était de 37,7 %) ont été orientés vers le test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle qui présente 18 questions. Le test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle de 2025 est différent de celui de 2024 et ses résultats ne sont pas comparables.

En 2025, 23,2 % des élèves de première année de CAP orientés vers ce test spécifique démontrent un niveau de maîtrise satisfaisante (**tableau 26**). Il n'y a pas d'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les filles et les garçons : respectivement 22,7 % contre 23,4 %. En revanche, les taux de maîtrise satisfaisante varient selon le retard scolaire : les élèves « à l'heure » sont 25,3 % à atteindre la maîtrise satisfaisante contre 19,1 % des élèves « en retard », soit 6,2 points d'écart. Les taux de maîtrise satisfaisante varient aussi selon le secteur de scolarisation : 29,3 % dans le secteur privé sous contrat contre 21,5 % dans le secteur public, soit un écart de 7,8 points.

Par ailleurs, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), 32,3 % des élèves atteignent un score satisfaisant, contre 13,7 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

Enfin, les élèves dont la spécialité de formation relève de la production devancent ceux dont la formation relève des services de 3,2 points concernant la maîtrise satisfaisante (respectivement 24,5 % et 21,3 %).

TABLEAU 26 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle, septembre 2025, en %

Caractéristiques		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	5,7	71,6	22,7
	Garçons	5,6	71,0	23,4
Retard scolaire	« À l'heure »	5,0	69,8	25,3
	En retard	6,9	73,9	19,1
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	4,0	66,7	29,3
	Public	6,1	72,4	21,5
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	7,5	78,8	13,7
	Groupe IPS 2	6,9	75,3	17,8
	Groupe IPS 3	5,7	71,8	22,5
	Groupe IPS 4	4,8	68,3	26,9
	Groupe IPS 5	3,8	63,9	32,3
Secteur de spécialité	Production	5,6	69,9	24,5
	Services	5,6	73,1	21,3
Ensemble		5,6	71,2	23,2

Lecture : 22,7 % des filles ont une maîtrise satisfaisante au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du test spécifique d'*automatismes* de seconde professionnelle est disponible dans la « Présentation des exercices et des compétences évaluées » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Éduscol* également, dans le document « Analyse des tests spécifiques ».

En 2025, le test spécifique d'*automatismes* de seconde professionnelle diffère de celui de 2024 : trois items en ont été retirés au profit de trois nouveaux items, les résultats par items communs aux deux années demeurent comparables.

Les taux de réussite de 8 items, sur les 15 en commun entre les deux années, du test spécifique sont stables par rapport à 2024 (**tableau 27**).

TABLEAU 27 • Taux de réussite aux items du test de d'*automatismes* de seconde professionnelle en 2024 et 2025

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2024 (en %)	Taux de réussite 2025 (en %)
Automatismes de seconde professionnelle	Question 1	54,1	56,2
	Question 2	33,3	33,8
	Question 3	35,4	35,1
	Question 4	32,9	32,4
	Question 5	80,3	80,3
	Question 6	57,0	55,7
	Question 7	50,7	49,8
	Question 8	30,0	31,7
	Question 9	70,5	69,8
	Question 10	68,5	67,7
	Question 11	49,7	49,0
	Question 12	59,1	57,2
	Question 13	37,4	37,0
	Question 14	54,5	56,0
	Question 15		41,5
	Question 16	32,0	30,4
	Question 17		53,4
	Question 18		46,2

Lecture : En 2025, 56,2 % des élèves réussissent la question 1 au test spécifique d'*automatismes* de seconde professionnelle.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.4. Focus sur les spécialités en première année de CAP

Le **tableau 28** présente les taux de maîtrise par spécialité aux tests spécifiques en *littératie (compréhension de l'écrit)* et en *numératie (résolution de problèmes)*.

Les différences sont très marquées selon les spécialités et les secteurs, pour la *compréhension de l'écrit* : les taux de maîtrise varient de 46,7 % (secteur de la production, technologies industrielles fondamentales) à 100,0 % (secteur de la production, spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, ainsi que transformations chimiques et apparentées). En *résolution de problèmes*, les différences sont aussi marquées, les taux de maîtrise s'échelonnent de 34,0 % (secteur des services, spécialités plurivalentes des services à la collectivité) à 100,0 % (secteur de la production, transformations chimiques et apparentées).

TABLEAU 28 • Taux de maîtrise aux tests spécifiques selon les spécialités de première année de CAP, septembre 2025, en %

Spécialités		Compréhension de l'écrit	Résolution de problèmes
Production	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	77,7	75,0
	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	71,0	70,3
	Bâtiment : construction et couverture	70,2	73,7
	Bâtiment : finitions	68,0	70,9
	Cuirs et peaux	87,7	84,4
	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	77,9	82,1
	Habillement	82,8	75,0
	Matériaux de construction, verre, céramique	95,5	95,6
	Mines et carrières, génie civil, topographie	82,9	85,8
	Moteurs et mécanique auto	74,3	80,6
	Mécanique aéronautique et spatiale	94,1	90,7
	Mécanique générale et de précision, usinage	89,8	94,7
	Métallurgie	91,7	90,5
	Plasturgie, matériaux composites	77,5	74,3
	Productions végétales, cultures spécialisées	68,9	65,1
	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	70,4	57,1
	Spécialités pluritechnologiques des transformations	66,7	64,7
	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	70,9	77,8
	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	100,0	75,0
	Structures métalliques	75,9	82,3
	Technologie de commandes des transformations industrielles	72,5	77,5
	Technologies industrielles fondamentales	46,7	44,0
	Textile	95,8	87,5
	Transformations chimiques et apparentées	100,0	100,0
Travail du bois et de l'ameublement	79,6	83,2	

	Électricité, électronique	75,4	82,2
	Énergie, génie climatique	72,5	81,0
Services	Accueil, hôtellerie, tourisme	81,9	80,5
	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	89,9	85,9
	Commerce, vente	82,6	76,0
	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	66,3	61,3
	Santé	85,4	85,0
	Spécialités plurivalentes des services	53,8	36,4
	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	48,1	34,0
	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	81,7	71,8
	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	90,6	90,4
	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	94,4	91,7
	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	95,0	87,8
	Transport, manutention, magasinage	80,2	80,8
	Travail social	89,4	81,8

Lecture : 77,7 % des élèves dont la spécialité de formation relève du groupe « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » sont capables de comprendre les documents proposés en compréhension de l'écrit.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.5. Difficultés croisées aux modules communs : compréhension de l'écrit et résolution de problèmes

En 2025, 31,1 % des élèves de première année de CAP sont en grande difficulté (groupe à besoins de consolider les compétences élémentaires en *compréhension de l'écrit* pour la *littératie*, groupe en maîtrise insuffisante en *résolution de problèmes* pour la *numératie*) dans au moins un des deux modules communs (*compréhension de l'écrit* ou *résolution de problèmes*) (**tableau 29**) ; ce taux est de 1,4 point supérieur à celui constaté en 2024 (29,7 %).

11,1 % des élèves ne sont en grande difficulté qu'en *résolution de problèmes*, 9,6 % d'entre eux qu'en *compréhension de l'écrit*, et 10,3 % sont en grande difficulté dans les deux modules. Par ailleurs, le taux d'élèves en grande difficulté dans les deux modules augmente d'un point par rapport à 2024.

En 2025, les garçons sont plus nombreux à être en grande difficulté dans les deux domaines par rapport aux filles (respectivement 10,9 % et 9,3 %). Par ailleurs, ils sont deux fois plus nombreux en proportion que les filles à être en grande difficulté uniquement en *compréhension de l'écrit* (12,0 % contre 6,0 %) mais moins nombreux que les filles en *résolution de problèmes* uniquement (avec un écart de 6,8 points en faveur des filles). Les élèves en retard sont plus nombreux que les élèves « à l'heure » à être en grande difficulté dans les deux domaines (respectivement 14,9 % et 6,5 %) mais aussi en *résolution de problèmes* seulement, où l'écart de proportion est 5,2 points supérieur en faveur des élèves « à l'heure » (14,0 % contre 8,8 %). En *compréhension de l'écrit* seulement, cet écart est de 3,9 points en faveur des élèves « à l'heure ».

Les résultats sont marqués suivant le secteur de scolarisation. Les élèves scolarisés dans le secteur public sont davantage en grande difficulté que ceux du privé : ils sont 3,0 points de plus en grande difficulté en *résolution de problèmes* seulement, 5,6 points de plus en *compréhension de l'écrit* seulement, et jusqu'à 7,3 points de plus dans les deux domaines. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. En effet, 42,3 % des élèves des établissements les moins favorisés sont en grande difficulté dans au moins un des domaines, et 16,2 % dans les deux modules. Au contraire, les élèves scolarisés dans les établissements les plus favorisés sont 17,3 % à être en grande difficulté dans au moins un des deux domaines, et 4,0 % aux deux modules.

Concernant les secteurs de formation, les élèves de première année de CAP relevant du secteur de la production sont 33,3 % à être en grande difficulté dans au moins un des deux tests spécifiques, contre 28,4 % pour ceux relevant du secteur des services.

TABLEAU 29 • Difficultés croisées aux tests spécifiques de première année de CAP, septembre 2025, en %

Caractéristiques		Grande difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes	Grande difficulté en compréhension de l'écrit seulement	Grande difficulté en résolution de problèmes seulement	Pas de grande difficulté dans les deux domaines
Sexe	Filles	9,3	6,0	15,3	69,3
	Garçons	10,9	12,0	8,5	68,7
Retard scolaire	« À l'heure »	6,5	7,9	8,8	76,7
	En retard	14,9	11,8	14,0	59,4
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	4,2	5,0	8,6	82,1
	Public	11,5	10,6	11,6	66,3
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	16,2	11,9	14,2	57,7
	Groupe IPS 2	11,6	11,4	12,0	65,0
	Groupe IPS 3	8,9	9,7	10,3	71,0
	Groupe IPS 4	7,1	8,2	9,2	75,5
	Groupe IPS 5	4,0	5,2	8,1	82,7
Secteur de spécialité	Production	11,9	11,8	9,7	66,7
	Services	8,4	7,1	12,9	71,6
Ensemble		10,3	9,6	11,1	68,9

Lecture : 9,3 % des filles sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes.

Note : Ne concerne que les élèves qui ont effectué les tests spécifiques aux deux domaines. Ainsi, le total de la proportion des élèves en difficulté dans l'un des tests spécifiques ne correspond pas parfaitement aux taux de maîtrise présentés dans les [tableaux 15 et 23](#).

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

➤ 4. Questionnaires

4.1. Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé au *test de positionnement de début de première année de CAP* a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. 45 000 élèves ont répondu à ce questionnaire.

En 2025, 63,2 % des élèves de première année de CAP répondent être « Tout à fait d'accord » ou « D'accord » à la question « Au début de cette année scolaire, pensez-vous être prêt(e) pour réussir votre année ? » (**tableau 30**).

Les filles montrent une confiance moins importante que les garçons (54,2 % contre 69,1 %). Les élèves dits « à l'heure » se déclarent moins en confiance que les élèves dits en retard (61,9 % contre 64,8 %).

Les élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat se déclarent plus confiants que ceux scolarisés dans le secteur public (+2,0 points).

TABLEAU 30 • Élèves de première année de CAP qui se sentent prêts pour réussir leur année, 2025, en %

Caractéristiques		
Sexe	Filles	54,2
	Garçons	69,1
Retard scolaire	« À l'heure »	61,9
	En retard	64,8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	64,9
	Public	62,9
Ensemble		63,2

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Dans le questionnaire, une question sur l'orientation envisagée après l'obtention de leur diplôme est posée. 49,9 % des élèves de première année de CAP envisagent de poursuivre leurs études à l'issue de leur diplôme. C'est davantage le cas parmi les filles (54,3 % contre 47,0 % des garçons), les élèves « à l'heure » (51,7 % contre 47,7 % des élèves en retard) et ceux scolarisés dans un établissement privé sous contrat (60,2 % contre 47,9 % des élèves scolarisés dans les établissements publics) (**tableau 31**).

TABLEAU 31 • Orientation envisagée après la deuxième année de CAP, en 2025, en %

Caractéristiques		Chercher à entrer dans la vie professionnelle	Poursuivre les études (bac professionnel, etc.)
Sexe	Filles	45,7	54,3
	Garçons	53,0	47,0
Retard scolaire	« À l'heure »	48,3	51,7
	En retard	52,3	47,7
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	39,8	60,2
	Public	52,1	47,9
Ensemble		50,1	49,9

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants

Afin de recueillir les avis des personnels de direction et des enseignants relatifs au test de positionnement de début de première année de CAP, un questionnaire leur a été adressé à l'issue de la campagne 2025.

Les thématiques interrogées étaient les suivantes :

- communication générale ;
- passation des épreuves et contenus ;
- documents de restitution ;
- épreuve de fluence ;
- exploitation pédagogique et bilan.

4.2.1. Participation

À la date du 24 octobre 2025, 558 enseignants et 332 personnels de direction ont participé à ce questionnaire en répondant de manière complète (**tableau 32**).

TABLEAU 32 • Participation et répartition des répondants, 2025

Total personnels de direction	332
Total enseignant	558
Dont enseignants de français	164
Dont enseignants de mathématiques	153
Dont professeurs principaux	222
Dont enseignants ayant administré les tests numériques	414
Dont enseignants qui ont administré la fluence	208

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

Les répondants peuvent choisir de répondre ou non aux différentes questions, la non réponse est exclue des résultats.

4.2.2. Communication générale

Les résultats montrent une satisfaction globale concernant la communication autour des tests de positionnement de début de première année de CAP.

En 2025, 52,2 % des enseignants et 87,3 % des personnels de direction déclarent avoir pris connaissance des documents proposés sur le site *Éduscol*. Parmi eux, 92,7 % des enseignants et 95,6 % des personnels de direction indiquent que ces informations ont répondu à leurs attentes dans la mise en œuvre de la passation des évaluations (**tableau 33**).

Parmi les enseignants et personnels de direction qui ont eu connaissance des documents proposés sur *Éduscol*, la majorité trouve les documents proposés utiles. Pour les enseignants, les taux de satisfaction vis-à-vis des documents varient de 79,7 % pour les vidéos explicatives des dispositifs jusqu'à 88,3 % pour le document présentant les exercices diffusés et le cadre de l'évaluation. Parmi les personnels de direction, les taux varient, quant à eux, de 83,7 % pour les vidéos explicatives des dispositifs jusqu'à 93,9 % concernant les ressources pour accompagner les enseignants (**figure 6**).

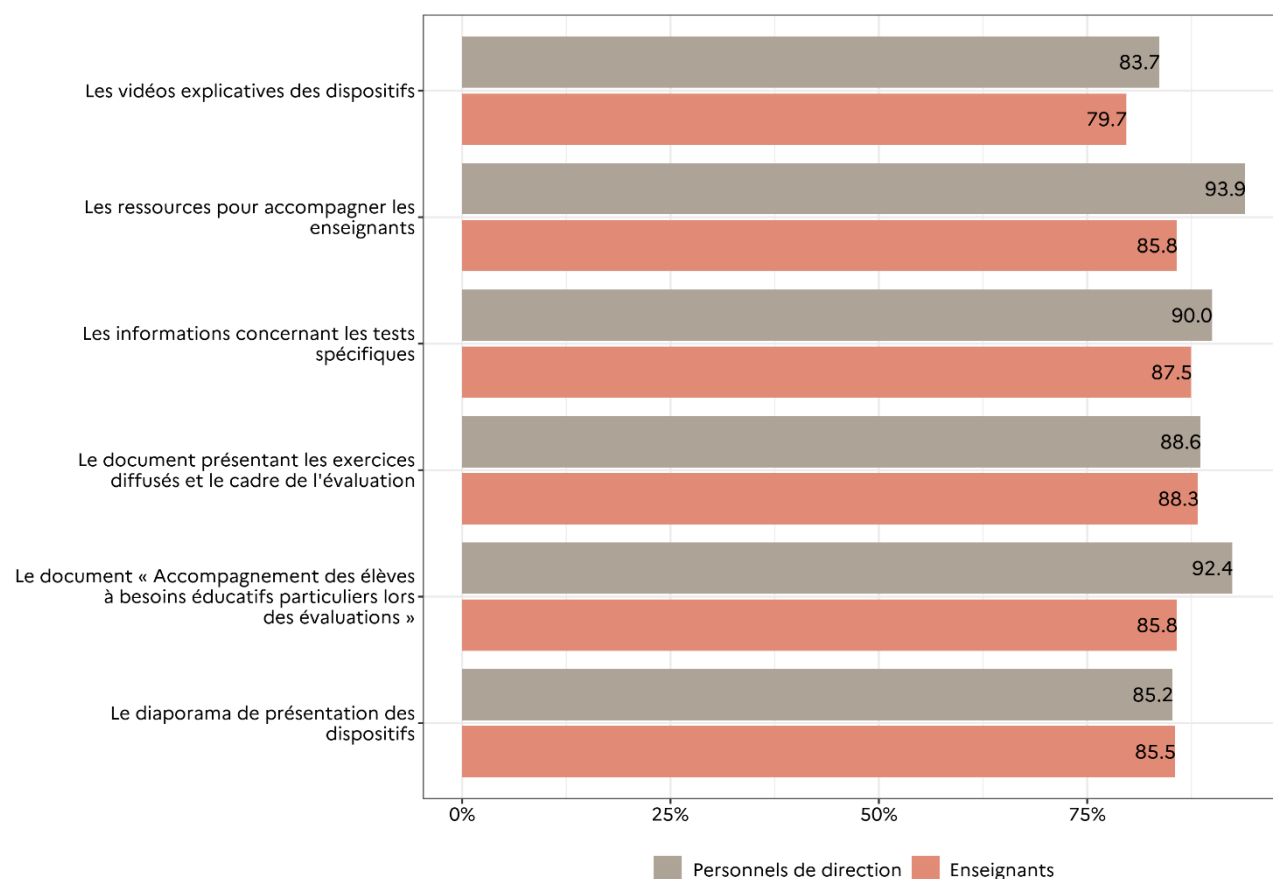
TABLEAU 33 • Avis sur la mise à disposition des informations concernant l'évaluation, 2025, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents proposés sur <i>Éduscol</i> dans la page « Test de positionnement de seconde et de CAP »	52,2	87,3
Les informations proposées sur la page <i>Éduscol</i> ont répondu aux attentes dans la mise en œuvre de la passation	92,7	95,6
L'infographie proposée sur la page education.gouv.fr a été utile dans la communication avec les parents lors de la réunion de rentrée	NC	69,6

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

FIGURE 6 • Proportion de répondants considérant les documents mis à disposition sur *Éduscol* utiles 2025, en %



Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

4.2.3. Passation

En 2025, concernant les durées des tests, les réponses indiquent une satisfaction globale des personnels de direction et des enseignants (**tableau 34**).

TABLEAU 34 • Proportion de répondants qui jugent les durées des tests satisfaisantes, 2025, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Durée de l'évaluation de français	81,5	89,2
Durée de l'évaluation de mathématiques	84,6	91,0

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

Inscrites dans une démarche d'amélioration de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, des adaptations sont proposées pour les évaluations. Des supports d'évaluations adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves ainsi que des documents d'accompagnement sont produits. Ces adaptations sont mises à disposition de toutes les équipes pédagogiques.

En 2025, 84,8 % des personnels de direction déclarent avoir eu connaissance de versions adaptées des différents documents pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (textes de fluence adaptés, supports de textes adaptés, alternatives textuelles concernant les images de l'évaluation, etc.). Ce taux est plus faible pour les enseignants (53,7 %) (**tableau 35**). Néanmoins, parmi ceux qui avaient besoin de ces adaptations pour leurs élèves et en avaient connaissance, 95,3 % des enseignants et 94,3 % des personnels de direction déclarent s'en être servi.

TABLEAU 35 • Proportion de répondants ayant eu connaissance des versions adaptées, 2025, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents adaptés à destination des élèves à besoins éducatifs particuliers	53,7	84,8
En ont eu besoin	43,9	50,6
<i>S'en sont servi</i>	<i>95,3</i>	<i>94,3</i>

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

En 2025, 96,7 % des personnels de direction déclarent organiser les passations sur ordinateur, 1,8 % sur ordinateur et tablette et 1,5 % sur tablette uniquement (**tableau 36**).

TABLEAU 36 • Organisation des passations par les personnels de direction répondants, 2025, en %

	Ordinateur	Ordinateur et tablette	Tablette
Organisation des passations sur	96,7	1,8	1,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

4.2.4. Restitution des résultats des élèves

À l'issue de la passation, de nombreux documents sont disponibles pour les établissements via le portail de restitution. Deux tiers des enseignants déclarent avoir été informés de la mise à disposition de ces documents de restitution. Parmi eux 80,2 % des enseignants de français, 73,7 % des enseignants de mathématiques et 77,4 % des professeurs principaux déclarent les avoir consultés (tableau 37).

TABLEAU 37 • Consultation des documents de restitution des tests spécifiques, 2025 2025, en %

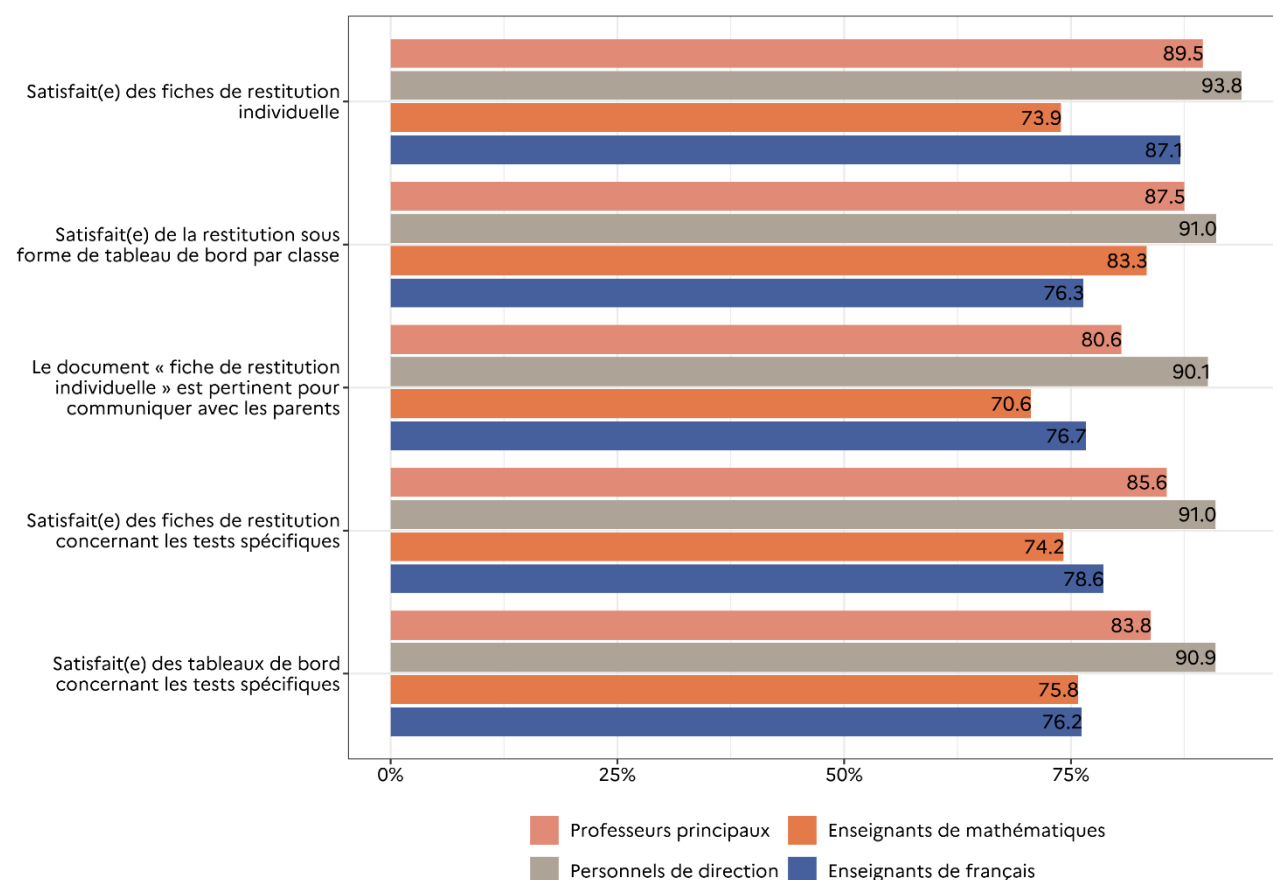
	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ont été informés de la mise à disposition de documents présentant les résultats des élèves aux évaluations	72,7	65,3	64,1
Qui les ont consultés	80,2	73,7	77,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

La majorité des enseignants et personnels de direction sont satisfaits des documents de restitution des résultats des élèves. 93,8 % des personnels de direction, 89,5 % des professeurs principaux et 87,1 % des enseignants de français déclarent notamment qu'ils sont satisfaits des fiches de restitution individuelle (figure 7). Les enseignants de mathématiques sont, quant à eux, 83,3 % à être notamment satisfaits des restitutions sous forme de tableaux de bord par classe.

FIGURE 7 • Satisfaction vis-à-vis des documents de restitutions des résultats des élèves, 2025, en %



Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

4.2.5. Épreuve non numérique de fluence

Concernant l'épreuve de fluence, enseignants et personnels de direction se déclarent très majoritairement satisfaits des documents, vidéos, et du portail de saisie des résultats (entre 76,4 % et 97,2 %) (**tableau 38**).

TABLEAU 38 • Opinion sur les informations et les documents liés à l'épreuve non numérique de fluence de lecture, 2025, en %

	Enseignants qui ont administré le test de fluence	Personnels de direction en charge de l'organisation du test de fluence
Les documents d'accompagnement renseignent sur l'organisation de la passation.	93,2	94,6
La vidéo explicative disponible sur le site Éduscol renseigne sur la passation du test de fluence.	76,4	86,0
Satisfaits de la fiche de positionnement (document sur lequel est effectuée la cotation et sont rendus les résultats aux élèves)	86,3	NC
Satisfaits du portail de saisie du test de fluence permettant la saisie résultats des élèves	97,2	93,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan

À l'issue de la campagne 2025, la majorité des enseignants déclare que ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur leurs pratiques dans l'accompagnement des élèves et ils sont la moitié à déclarer que l'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratiques pédagogiques (**tableau 39**). Les professeurs principaux sont plus nombreux que les enseignants de français ou de mathématiques à déclarer que les tests de positionnement de début de première année de CAP ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves (75,5 %, contre 61,3 % des enseignants de français et 54,5 % des enseignants de mathématiques). La proportion d'enseignants estimant que ces évaluations permettent de confirmer des difficultés est majoritaire (entre 73,2 % et 91,0 %).

TABLEAU 39 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants, 2025, en %

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur mes pratiques dans l'accompagnement des élèves.	66,7	54,7	74,9
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur mes pratiques pédagogiques.	61,3	48,7	68,2
Ces évaluations m'ont permis de déceler des difficultés d'élèves.	61,3	54,5	75,5
Ces évaluations m'ont permis de confirmer des difficultés d'élèves.	91,0	73,2	88,8

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

Les personnels de direction déclarent majoritairement que ces évaluations sont susceptibles d'avoir un impact sur les pratiques dans la mise en place de l'accompagnement des élèves et qu'elles peuvent avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de leur équipe (respectivement 75,4 % et 67,4 %) (**tableau 40**).

TABLEAU 40 • Utilisation des résultats des évaluations par les personnels de direction, en %

	Personnels de direction
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur les pratiques dans la mise en place de l'accompagnement des élèves.	75,4
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de mes équipes.	67,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire test de positionnement de début de première année de CAP 2025.

➤ Annexes

Table des spécialités de première année de CAP

Groupe de spécialité		Spécialité de formation
Production	Agriculture, agronomie et aménagement des espaces	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.
		Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche
		Productions animales, élevages spécialisés
		Productions végétales, cultures spécialisées
		Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
	Agroalimentaire - Cuisine	Agroalimentaire, alimentation, cuisine
	Génie civil - BTP	Bâtiment : construction et couverture
		Bâtiment : finitions
		Mines et carrières, génie civil, topographie
		Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
		Travail du bois et de l'ameublement
	Industrie	Énergie, génie climatique
		Matériaux de construction, verre, céramique
		Métallurgie
		Plasturgie, matériaux composites
		Spécialités pluritechnologiques des transformations
		Technologie de commandes des transformations industrielles
		Technologies industrielles fondamentales
		Transformations chimiques et apparentées
	Mécanique - Électricité	Électricité, électronique
		Mécanique aéronautique et spatiale
		Mécanique générale et de précision, usinage
		Moteurs et mécanique automobile
		Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité
Structures métalliques		
Textile	Cuirs et peaux	
	Habillement	
	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	
	Textile	

Groupe de spécialité		Spécialité de formation
Services	Autres spécialités	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance
		Spécialités plurivalentes des services
	Commerce - Transport	Commerce, vente
		Transport, manutention, magasinage
	Hôtellerie - Tourisme - Culture	Accueil, hôtellerie, tourisme
		Animation culturelle, sportive et de loisirs
		Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
		Techniques de l'imprimerie et de l'édition
	Sanitaire et social	Santé
		Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
		Travail social
	Services à la personne ou collectivité	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes
		Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
		Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Andreu S., Bret A., Durand de Monestrol H., Lacroix A., Paul A., Persem É., Rue G., Salles F., Sathicq V., Stachowiak J.-F., Vourc'h R., 2022, "Résultats du test de positionnement en littératie et numératie des élèves de première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à la rentrée 2021", *Note d'Information*, n° 22.16, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-22-16>

Bret A., Lacroix A., 2024, "Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques", *Note d'Information*, n° 24.34. <https://doi.org/10.48464/ni-24-34>

Bret A., Lacroix A., et al., 2025, « Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques », *Note d'Information*, n° 25-26, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-25-26>

Andreu S. et al., 2023, "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année CAP à la rentrée 2022", *Note d'information*, n° 23.31, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-23-31>

Bret A. et al., 2024, "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année de CAP à la rentrée 2023", *Note d'Information*, n° 24.22, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-24-22>

Mahoux M., Nunes S., Salles F., Sathicq V. et al., "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" en première année de CAP à la rentrée 2024 : 9 % des élèves sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes", *Note d'Information*, n° 25-25, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-25-25>

Test de positionnement de début de première année de CAP 2023 – Premiers résultats – Série Études, Document de travail n° 2024-E01 – Janvier 2024, Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Test de positionnement de début de première année de CAP 2024 – Premiers résultats – Série Études, Document de travail n° 2024-E18 – Novembre 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq

Test de positionnement de début de première année de CAP 2023 – Test de compréhension de l'écrit – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2024-E01 – Juin 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h

Test de positionnement de début de première année de CAP 2023 – Test de résolution de problèmes - Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2024-E01 – Juin 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h

Test de positionnement de première année de CAP 2024 - Tests de compréhension de l'écrit - Résultats nationaux et analyses détaillées - Annexe du document de travail n°2024-E18 – Avril 2025, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène de Monestrol, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Virginie Sathicq

Test de positionnement de première année de CAP 2024 - Tests de résolution de problèmes et d'automatismes - Résultats nationaux et analyses détaillées - Annexe du document de travail n°2024-E18 – Avril 2025, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles

Test de positionnement de début de première année de CAP – Test de résolution de problèmes – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2024-E01 – Juin 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc'h

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Herrero S. et Vourch, R., « Journée Défense et Citoyenneté 2013 : un jeune français sur dix en difficulté dans l'utilisation des mathématiques de la vie quotidienne », Note d'Information, n°14.13, avril 2014, MENJ-DEPP

Miconnet N., Vourch R. (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur
data.education.gouv.fr